

Le Courier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Lundi 29 décembre 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6635 - 22^e année

CAN-2025/
ALGÉRIE 1 - BURKINA FASO 0

Les Verts valident leur billet pour les 8^{es}



P 24

CONSEIL DES MINISTRES

ADOPTION DES AMENDEMENTS DU PROJET DE LOI ORGANIQUE RELATIF AUX PARTIS POLITIQUES

Le Président se félicite d'un acquis démocratique



Le Président Tebboune a souligné que les amendements de la loi sur les partis visent globalement à compléter un texte considéré des plus démocratiques.

- Constitution : le projet d'amendement technique renvoyé pour examen approfondi
- Régime électoral : les amendements seront revus avec minutie

LIRE EN PAGE 3

L'HISTORIEN BENJAMIN STORA :



« L'extrême-droite est à l'origine des tensions entre Alger et Paris »

P 2

SECTEUR ÉNERGÉTIQUE EN 2025

De grands succès pour l'Algérie

P 5

COUR DES COMPTES

Le rapport 2025 publié

P 24

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME PARCS DES LOISIRS - LAGHOUAT, CET APRÈS-MIDI À 15H30

Kawkeb Echarh, pour une autre victoire

P 21

ALORS QUE LE FRONT ARABO-ISLAMICO-AFRICAIN CONDAMNE LES VELLÉITÉS DE PARTITION DE LA SOMALIE

Le trio Maroc-Émirats-Bahreïn du côté d'Israël

LIRE EN PAGE 6

L'ÉDITO

La grippe sévit dans la région européenne plus tôt que d'habitude, et une nouvelle souche virale dominante met le système de santé de certains pays sous une pression considérable (extrait du communiqué de presse, du 17/12/2025, de l'OMS). Plus précis, le docteur Hans Henri P. Kluge, directeur régional de l'OMS pour l'Europe, ajoute : « La grippe revient chaque hiver, mais cette année, c'est un peu différent. Une nouvelle souche, à savoir le sous-clade K du virus A(H3N2), est à l'origine d'infections, mais rien n'indique qu'elle provoque une maladie plus grave. Ce nouveau variant de la grippe saisonnière représente désormais jusqu'à 90 % de tous les cas de grippe confirmés dans la région européenne ». On en parle peu en Algérie. La vaccination contre la grippe saisonnière a été officiellement lancée, chez nous, le 21 octobre dernier. Elle se poursuivra jusqu'au mois de mars prochain. Cette épidémie en Europe n'a suscité ni intérêt, ni curiosité dans notre pays. Pourtant nous sommes à 2 h de vol du vieux continent avec plus de 120 vols (Europe-Algérie) qui atterrissent ou décollent chaque jour de

La grippe et le « vent du Nord »

nos aéroports. Il faut se rappeler que c'est de cette manière qu'a « débarqué » chez nous la pandémie du Covid-19. C'est un voyageur, alors malade du Covid, venu de France assister à une fête à Blida qui a introduit le virus dans notre pays. La suite tout le monde la connaît. Actuellement, l'épidémie fait rage en Europe. Les hôpitaux sont surchargés. Notamment en France et en Angleterre. Le pic est attendu après les fêtes du jour de l'An. C'est à dire avec le retour de nos vacanciers. Allons-nous rester passifs à attendre la calamité ? Il faut expliquer aux Algériens, les risques que comporte la grippe saisonnière cette année. Notamment avec le nouveau variant détecté

té après la fabrication du vaccin 2025. Cependant le vaccin tel qu'il est produit garde toujours son efficacité car dans tous les cas de figure, affirme l'OMS, « il atténue les formes graves de la grippe ». Il sauve des vies comme celles des personnes âgées et des malades chroniques. Tandis que « comme lors des autres saisons, les enfants d'âge scolaire sont les principaux vecteurs de la propagation dans la communauté » poursuit l'OMS. Le Dr Kluge est très clair. Il précise « qu'en cette saison grippale difficile, des informations fiables fondées sur des données probantes peuvent sauver des vies ». Et c'est précisément cette prévention qu'il faut absolument actionner. En sensibilisant l'opinion sur la nécessité de se faire vacciner. En réactivant, également, les gestes barrières (masques, gel et lavage des mains, bannir les embrassades, etc.). En vérifiant nos stocks des consommables de prévention et la disponibilité du fameux oxygène qui a tant manqué au début du Covid. « Rien n'indique que le nouveau variant provoque une maladie plus grave » nous dit l'OMS. Une imprécision qui rend encore plus nécessaire les précautions. Et, dans la foulée, retrouver le briefing du Dr Djamel Fourar. Avec sa voix calme. Le sous-clade K n'est pas loin !

Zouhir Mebarki

L'HISTORIEN BENJAMIN STORA :

« L'extrême-droite est à l'origine des tensions entre Alger et Paris »

L'historien Benjamin Stora qui co-préside avec Lahcen Zeghidi la commission mixte des historiens pour un travail mémoriel estime que la montée de l'extrême droite en France est derrière la réaction de l'Algérie qui a voté une loi criminalisant le colonialisme.



Chantier mémoriel s'est brusquement interrompu depuis maintenant presque deux ans. Donc la question des excuses devait être un aboutissement à, disons, une connaissance beaucoup plus grande de ce qui s'était passé dans toute cette histoire qui a duré 132 ans. Or, aujourd'hui, je vois mal la question des excuses se poser à nouveau du côté français».

Abordant la compatibilité de la loi votée par l'APN avec les dispositions des accords d'Evian notamment sur le plan de l'imprécisabilité des crimes coloniaux il dira ; « oui, il y a effectivement un problème. Ces accords ont été signés par les deux parties. La partie française, bien sûr, mais aussi par la partie algérienne. Les accords d'Evian stipulaient de manière très claire qu'aucune poursuite pénale ne devait être engagée contre les exactions commises pendant la Guerre d'Algérie. Alors maintenant, bien entendu, le texte adopté par les Algériens est bien plus une volonté de démonstration symbolique et politique plutôt qu'une concrétisation sur le plan juridique».

Concernant la question des réparations exigées par l'Algérie, il affirme qu'il s'agit là d'une revendication qui

n'avait jamais été exprimée auparavant par les Algériens. « La question de la réparation financière, c'est une nouveauté qui est apparue dans ce texte. C'est effectivement une revendication, une demande, dont on se demande quel peut être le « chiffrage. Encore une fois, je pense qu'il s'agit essentiellement d'une mesure à caractère politique et symbolique ». Une parenthèse pourrait être ouverte dans ce cadre pour affirmer que même si, techniquement, le problème des indemnités se pose, l'Algérie pourrait faire aboutir ses revendications par une adaptation de son arsenal juridique et une pression mondiale pour parvenir si les conditions le permettraient à un tribunal « Nuremberg bis ».

Abordant la revendication de l'Algérie de disposer des cartes précises des essais nucléaires réalisés par la France au Sahara dans les années 60, pour parvenir à la décontamination des sites de ces essais, Benjamin Stora affirmera : « des experts français, qui travaillent sur la question des essais nucléaires, ont demandé plusieurs fois à se rendre sur place. Ils demandent qu'une commission internationale puisse vérifier, et se rendre compte sur place,

des effets néfastes de ces essais nucléaires sur les populations civiles. Or, à ma connaissance, pour l'instant, il n'y a pas eu de délégation d'experts internationaux qui ont pu se rendre dans le désert saharien pour voir les effets des contaminations sur les populations civiles».

Sur le plan de la question mémorielle et la réconciliation et le préalable des excuses officielles de la France, posé par l'Algérie, l'historien tout en avouant ne pas connaître le sort qui sera réservé à la commission mixte franco-algérienne qu'il préside avec Mohamed Lahcen Zeghidi, il dira : « je ne sais pas. Je ne sais pas quel sera l'avenir de cette commission. Ce que je peux dire, c'est que la collaboration réelle et le partage du savoir et des connaissances ne pourront pas s'interrompre. Et c'est pour moi quelque chose d'essentiel, parce que les jeunes générations d'aujourd'hui, en France et en Algérie, ont une soif de connaissance et de savoir très grande sur cette histoire. Donc la mise en partage, la mise en circulation des savoirs et des connaissances ne pourra pas s'interrompre. Enfin, c'est tout du moins ce que j'espère pour l'avenir : que les choses pourront se poursuivre à ce niveau-là ».

Benjamin Stora, qui trouve que le texte criminalisant le colonialisme voté par l'APN est une mise en œuvre d'un rapport de force symbolique, plutôt qu'une stricte application sur le plan juridique, conclura son entretien en affirmant que la commission mémorielle mixte algéro-française ne s'est pas réunie depuis deux ans, « depuis que Paris a décidé de s'aligner sur les thèses marocaines et de reconnaître le plan d'autonomie des territoires sahraouis sous souveraineté marocaine proposé par Rabat ».

Slimane B.

PREMIÈRE UNIVERSITÉ D'HIVER DÉDIÉE À LA DIASPORA
52 étudiants issus de 20 pays au rendez-vous

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a reçu un groupe d'étudiants algériens de la communauté nationale établie à l'étranger, dans le cadre des activités de l'université d'hiver organisée à leur profit, en étroite collaboration avec plusieurs secteurs ministériels, institutions et organismes nationaux, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. L'organisation de cet événement, le premier du genre, avec la participation de 52 étudiants venus de plus de 20 pays de différentes régions du monde, « témoigne de l'intérêt que porte l'Algérie à la composante étudiante de nos compatriotes de la diaspora et à la nouvelle génération de notre communauté en général, dans le cadre des efforts visant à renforcer leur attachement à la mère patrie, en leur permettant de découvrir les grandes transformations que connaît l'Algérie ainsi que les atouts économiques, scientifiques, culturels et touristiques qu'elle recèle, sans oublier les politiques publiques qui leur sont destinées, tout en créant un espace de réseautage et d'échange d'expertises et de savoir-faire », a fait savoir la même source. En effet, le programme de cette université d'hiver, qui s'étend sur une semaine entière, comprend « une série d'activités variées, ponctuées de visites sur le terrain dans plusieurs pôles universitaires et de recherche, institutions et organismes nationaux, ainsi que des conférences et des visites culturelles et touristiques, organisées dans le but de faire connaître le riche patrimoine culturel et historique de l'Algérie », selon le document. Au cours de cette rencontre interactive, M. Chaïb a souligné « l'importance de ces initiatives pour renforcer l'esprit d'appartenance et la fierté de l'identité nationale chez les étudiants de la diaspora », mettant en avant « la volonté des hautes autorités du pays de soutenir et d'accompagner les compétences nationales résidant à l'étranger et d'encourager leur implication dans le processus de développement national ». Ce dernier a, en outre, salué les relations de coopération établies entre le ministère des Affaires étrangères et les différents secteurs et organismes nationaux pour la concrétisation de telles initiatives, a conclu le communiqué.

L. Zeggane

PARTI EL KARAMA

« Le combat du peuple sahraoui est une cause juste et légitime »

Le parti politique algérien El Karama a réitéré son soutien total et constant à la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance, lors de l'ouverture des travaux de son IV^e Congrès, tenu à Alger sous le slogan évoquant : « L'Algérie nous unit ».

S'exprimant à cette occasion, le secrétaire général du parti, Mohamed Daoui, a souligné que la cause sahraouie demeure une cause juste et centrale, affirmant que son parti continuera à soutenir le peuple sahraoui « jusqu'à la réalisation pleine et entière de ses aspirations légitimes à l'autodétermination et à l'indépendance ». Dans son discours, Mohamed Daoui a insisté sur la continuité historique de la position algérienne, rappelant que l'Algérie restera fidèle aux valeurs et aux principes de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, fondée sur le sou-

tien aux peuples opprimés et aux luttes de libération nationale. Il a précisé que le parti El Karama s'inscrit pleinement dans la ligne politique de l'Etat algérien, notamment en ce qui concerne le soutien aux causes sahraouie et palestinienne, qu'il a qualifiées de causes de décolonisation encore inachevées. « Notre parti suivra sans équivoque la trajectoire des positions constantes de l'Algérie en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément au droit international et aux résolutions des Nations unies », a déclaré le secrétaire général, dénonçant implicitement les tentatives de fait accompli et les violations persistantes des droits du peuple sahraoui dans les territoires occupés. Présent à cet événement politique, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Khatri

Addouh, a pour sa part rendu un vibrant hommage au peuple et au gouvernement algériens pour leur soutien indéfectible à la cause sahraouie. Il a salué la fermeté de l'Algérie dans la défense des droits légitimes du peuple sahraoui sur les scènes régionale et internationale, soulignant que cet appui constitue un pilier fondamental de la résistance sahraouie. L'ambassadeur sahraoui a également exprimé ses remerciements au parti El Karama pour son invitation et pour sa position claire et assumée en faveur de la cause sahraouie, estimant que ce soutien politique et moral reflète l'attachement profond du peuple algérien aux valeurs de solidarité et de justice. Cette prise de position intervient alors que le peuple sahraoui commémore le 50^e anniversaire de la création de ses institutions nationales en exil sur le sol algé-

rien, un jalon historique marqué par l'exil forcé de milliers de Sahraouis fuyant les bombardements de l'aviation marocaine. Un demi-siècle plus tard, a rappelé Khatri Addouh, la mémoire collective sahraouie garde intacte la reconnaissance envers l'Algérie, qui a ouvert ses frontières et offert protection, hospitalité et dignité aux réfugiés sahraouis. Dans un contexte régional et international marqué par l'enlisement du processus onusien et la persistance de l'occupation du Sahara occidental, les déclarations du parti El Karama viennent rappeler que la question sahraouie reste une question de décolonisation non résolue, et que le soutien politique algérien, dans toutes ses composantes, demeure un facteur clé dans la défense des droits inaliénables du peuple sahraoui.

M. Seghilani

ADOPTION DU PROJET DE LOI ORGANIQUE RELATIF AUX PARTIS POLITIQUES

Le Président se félicite d'un acquis démocratique

Le Président Abdelmadjid Tebboune a souligné, à propos de l'amendement de la loi sur les partis politiques, que la révision vise globalement à compléter un texte considéré comme l'un des plus démocratiques.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à l'examen d'un projet de loi portant amendement constitutionnel technique et de deux projets de lois organiques relatifs au régime électoral et aux partis politiques, ainsi qu'à un exposé sur l'indemnisation des coûts de transport dans le domaine économique.



Ph: DR

L'EXAMEN DE L'AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION REPORTÉ

Au terme de cette réunion périodique du Conseil des ministres, la présidence de la République a rendu compte des décisions prises et des résolutions adoptées. Après la présentation de l'ordre du jour suivie de l'exposé du Premier ministre, Sifi Ghrieb, sur l'activité du Gouvernement relative aux deux dernières semaines, le président de la République a donné les orientations, les instructions et les directives suivantes. Premièrement, concernant l'amendement technique de la Constitution comme premier point à l'ordre du jour de cette réunion. Selon la Présidence, le président de la République a ordonné le report de l'examen de l'amendement technique de la Constitution tel qu'il a été présenté et ce « afin

d'approfondir l'étude, renforçant ainsi l'acquis démocratique électoral, représenté par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) », souligne le communiqué sanctionnant les travaux de ce Conseil.

RÉGIME ÉLECTORAL : LES AMENDEMENTS SERONT REVUS AVEC MINUTIE

Deuxième point au menu, l'examen du projet de loi organique sur les élections a donné lieu à ce qui suit. Le président Tebboune a ordonné de revoir les amendements et de les examiner avec plus de minutie, étant donné que lesdits amendements sont de nature purement technique. Toujours à ce propos, le Président a ordonné de distinguer la forme du fond à propos du texte. Au titre de la loi orga-

nique sur les partis politiques, le Conseil des ministres a approuvé les amendements proposés et tels que demandés par les partis politiques lors de la période des consultations. Le Président a, à ce sujet, souligné que la révision du texte vise globalement à « compléter la loi, qui est considérée comme l'une des plus démocratiques », avant de féliciter la famille politique pour ce « nouvel acquis » porté à l'actif du paysage démocratique national.

Enfin, à propos de l'exposé sur l'indemnisation des coûts de transport dans le domaine économique, le Conseil des ministres a fait état de l'examen du texte tel qu'il a été présenté et ce conformément aux données générales du domaine économique.

Farid Guellil

ACTIVITÉ POLITIQUE

Des partis insistent sur l'unité nationale et plaident pour des élections crédibles

Dans un contexte régional et international marqué par la montée des tensions et des menaces multiformes, plusieurs formations politiques ont réaffirmé leur attachement aux constantes nationales, à l'unité du pays et au renforcement du front intérieur, considérés comme les fondements essentiels de la stabilité et de la souveraineté nationales.

À ce titre, le Mouvement de la société pour la paix a salué le consensus national autour de l'attachement à l'unité nationale et au renforcement du front intérieur, qu'il qualifie de première ligne de défense face aux projets de démantèlement et de division. Le parti a estimé que la cohésion du peuple et la solidité des institutions constituent des remparts indispensables dans un contexte d'escalade des risques, des pressions et des harcèlements régionaux et internationaux, appelant à l'adoption d'approches à même de protéger le pays et de renforcer la cohésion nationale. Le MSP a, par ailleurs, plaidé pour l'ouverture d'un dialogue politique glo-

bal et approfondi susceptible de restaurer la confiance et de conduire à une véritable réforme politique. Il a insisté sur la nécessité de parvenir à un large consensus autour de la révision du système juridique régissant la vie politique, notamment les codes communal et de wilaya, afin de renforcer la décentralisation et d'accorder de réelles prérogatives aux élus locaux.

Le parti a également appelé à la révision de la loi sur les partis pour consacrer une pluralité représentative, ainsi qu'à l'amendement de la loi électorale en vue de garantir l'intégrité du processus électoral, de libérer l'action politique des contraintes administratives et d'améliorer l'environnement de la gouvernance, dans la perspective de bâtir une Algérie émergente.

Dans le même sillage, le MSP a souligné l'importance d'améliorer le climat politique et juridique afin que les prochaines échéances électoralles se déroulent dans un environnement de confiance et de large consensus national, fondé sur la transparence et

l'égalité des chances. Il a estimé que la compétition politique doit être transformée en une opportunité pour la construction d'institutions fortes, cohérentes et crédibles, capables de redonner espoir à la volonté populaire.

De son côté, le président du Front El Moustakbal, Fateh Boutibig, a affirmé depuis la wilaya d'Oum El Bouaghi que l'Algérie est un Etat fort par ses institutions et qu'elle traverse une phase de consolidation de son prestige sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a souligné que le pays est confiant dans ses positions, refuse toute tutelle et ne cède à aucune pression, tout en restant attaché à ses constantes nationales.

Abordant les prochaines échéances électoralles, Boutibig a estimé qu'elles constitueront une épreuve nationale de la volonté collective et un test de la crédibilité du discours politique, ainsi que de la capacité des formations politiques à convaincre et à mobiliser les citoyens. Il a invité les militants de son parti à expliquer le pro-

gramme politique et à donner l'exemple de l'élu responsable qui place l'intérêt général au-dessus de toute autre considération.

Pour sa part, le président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani, a déclaré à Guelma que l'adoption à l'unanimité de la loi criminalisant le colonialisme français représente une fidélité au message des martyrs et aux sacrifices consentis par le peuple algérien pour son indépendance. Il a souligné que les générations actuelles doivent être fières de leur appartenance à une patrie arrosée du sang des martyrs et héritières d'un peuple ayant accompli un exploit révolutionnaire contre le colonialisme français.

À cette occasion, il a appelé à s'imprégner des valeurs nationales et des principes de Novembre et à défendre avec détermination les acquis pour lesquels les Algériens, hommes et femmes, ont sacrifié leur vie face à un colonialisme marqué par les massacres, les exterminations, les famines et de graves violations.

Sarah O.

CONSEIL DE LA NATION

L'agenda du 13 au 22 janvier 2026 examiné

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a présidé, hier, une réunion du Bureau élargi aux présidents des groupes parlementaires et au contrôleur parlementaire, indique un communiqué du Conseil.

Cette réunion a été consacrée à l'examen de l'agenda des travaux du Conseil de la nation pour la période allant du 13 au 22 janvier 2026, qui comprend l'étude et la discussion de cinq projets de loi, ainsi que l'examen des questions orales et écrites déposées auprès du Bureau, en plus de la validation de l'adhésion d'un nouveau membre du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel, précise la même source.

A cet effet, il a été décidé, lors de cette réunion, de transmettre deux textes législatifs à la Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, à savoir le projet de loi organique portant statut fondamental de la magistrature et le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 70-86 du 15 décembre 1970 portant code de la nationalité algérienne. Il a également été décidé de transmettre le projet de loi portant criminalisation du colonialisme français en Algérie à la commission de la défense nationale.

Par ailleurs, deux autres projets de loi ont été transmis à la commission de l'équipement et du développement local, à savoir le projet de loi portant code de la route et le projet de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique, en vue de l'élaboration des rapports y afférent.

S'agissant du calendrier des travaux du Conseil de la nation pour la période à venir, il a été décidé de reprendre les séances plénaires à partir de la matinée du mardi 13 janvier 2026, avec l'inscription à l'ordre du jour, pour vote en séance plénière prévue dans la soirée du mercredi 21 janvier 2026, des cinq textes de loi déjà cités.

Concernant le point relatif aux questions orales et écrites, et après examen des nouvelles questions récemment déposées auprès du secrétariat du Bureau au nombre de dix questions orales et cinq questions écrites, le Bureau du Conseil de la nation a décidé de les transmettre au gouvernement, celles-ci remplissant les conditions de forme requises. Quant à la validation de l'adhésion de Abdenasser Hammoud, nouveau membre désigné par le président de la République, au titre du tiers présidentiel, il a été décidé de transmettre le dossier à la commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, en vue de l'élaboration du rapport de validation de l'adhésion, afin qu'il soit soumis à l'approbation des membres du Conseil lors de la prochaine séance plénière.

F. G.

L'ASSOCIATION DES MONITEURS PROFESSIONNELS SUR LE NOUVEAU CODE DE LA ROUTE : « Il faut activer les lois déjà existantes »

L'Association nationale des moniteurs de conduite professionnels suit avec un grand intérêt le débat national en cours sur le projet de loi relatif à la prévention des risques routiers et à la régulation de la circulation routière, ainsi que les amendements qu'il contient visant à réduire les accidents de la route et à protéger les vies et les biens, a indiqué un communiqué de l'association.

Selon la même source, « le traitement de la problématique de la circulation en Algérie n'est pas principalement lié à un manque de textes législatifs, mais plutôt à une faible activation des lois existantes sur le terrain ». Affirmant que « l'expérience de terrain, à travers le travail des moniteurs et des experts dans le domaine de la formation routière, a prouvé que de nombreux articles relatifs à la formation des conducteurs, au contrôle



technique des véhicules, à la validité des moyens de transport et à l'entretien des routes, étaient présents dans les législations précédentes, mais n'ont pas été activés avec la rigueur et l'efficacité requises ». Dans ce cadre, l'Association a estimé que « la concentration exclusive sur le durcissement des peines et l'augmentation des amendes, sans une réforme profonde du système d'exécution, de contrôle et de responsabilisation, pourrait conduire à faire porter au seul conducteur

la responsabilité de dysfonctionnements qui sont, à l'origine, institutionnels et organisationnels, ce qui créerait un sentiment d'injustice sociale sans atteindre l'effet préventif souhaité ».

« NÉCESSITÉ D'UNE APPLICATION STRICTE ET JUSTE »

Elle a, par ailleurs, insisté sur « la nécessité d'une activation stricte et juste des articles du code de la route, notamment en ce qui concerne la formation réelle des conducteurs, l'inté-

grité de l'octroi des permis de conduire et la transparence du contrôle technique ». « Lier la responsabilité à la reddition de comptes, et ne pas se contenter de punir les usagers de la route sans demander des comptes aux parties défaillantes en matière d'entretien, de contrôle et d'encadrement ». « Adopter une approche globale de la sécurité routière basée sur la prévention, la formation et le contrôle, avant la dissuasion punitive ». « Impliquer les experts professionnels et les associations de la société civile spécialisées dans l'évaluation de l'application de la loi et le suivi de son impact sur le terrain », a fait savoir le communiqué. Affirmant que « la véritable révolution routière ne se mesure pas au nombre de dispositions répressives, mais à l'étendue du respect et de l'application de la loi par tous sans exception, et à la capacité de l'Etat à transformer les textes en pratiques efficaces qui se reflètent positivement sur la sécurité du citoyen et la confiance de la société dans ses institutions », a conclu le communiqué l'association.

L. Zeggane

JEUNESSE

Le 3^e forum des jeunes leaders algériens clôturé

A près trois jours de travaux, le 3^e forum des jeunes leaders algériens a été clôturé à l'université Mohamed-Khider de Biskra. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a souligné que, « l'autonomisation des jeunes aux plans politique et économique est une garantie pour la continuité de l'engagement de cette importante frange de la société, qui possède les capacités et les qualifications nécessaires, dans la vie publique et la concrétisation de la vision nationale pour le futur ».

M. Hidaoui a ajouté qu'il est nécessaire de construire une nouvelle culture fondée sur le renforcement des capacités de chacune des catégories de la société, en particulier les jeunes», avant de souligner que «le CSJ s'emploie à établir des passerelles de communication avec tous les jeunes».

De son côté, le conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, Mustapha Saïd, a déclaré que «le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, insiste sur la nécessité de consacrer la participation des jeunes aux plans politique, économique et scientifique», soulignant que, «l'importance d'accompagner cette frange de la société dans la formation pour qu'elle puisse s'intégrer avec toutes les catégories de la société afin de construire une Algérie forte et victorieuse».

« COMPÉTENCE VAUT INTÉGRITÉ »
Pour sa part, la présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mesrati, a indiqué que «l'Algérie œuvre à l'autonomisation des jeunes en tant que choix stratégique», précisant que «ce choix est lié à une responsabilité éthique et sociétale». Elle a également estimé qu'«une jeunesse compétente signifie une jeunesse intègre, partenaire dans le développement et porteuse du message des réformes, en raison de son rôle central dans la transmission des valeurs».

À noter qu'«outre le conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, ont assisté à la cérémonie de clôture, le Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, la présidente de la HATPLC, le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Karim Khalfane, le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Anouar Bouchouit, le directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, Bilal Achacha, le coordinateur de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, Mohamed Lahcen Zeghidi, ainsi que les Moudjahidine Leila Belekhali et Omar Sakhri, les walis d'El Oued et de Biskra et le wali délégué d'El Kantara ».

Il est à savoir que ce forum, organisé par le CSJ, a donné lieu à l'organisation de nombreux ateliers de jeunes consacrés à l'examen de différentes questions telles qu'une simulation d'élections numériques avec participation de cinq candidats et plus de 700 électeurs, et une simulation économique portant création d'une entreprise, depuis l'idée de projet jusqu'à sa concrétisation sur le terrain.

L. Z.

LUTTE CONTRE LA TRAITE HUMAINE ET PROTECTION DES VICTIMES

Le cadre juridique au menu d'une rencontre à Alger

Le ministère de la Justice, en collaboration avec le Centre de recherches juridiques et judiciaires, a organisé, hier à Alger, des rencontres d'étude sur « le cadre juridique de lutte contre la traite humaine et les normes de protection des victimes », a indiqué un communiqué du ministère. En effet, ces rencontres se sont tenues à la résidence des magistrats et ont réuni 100 participants dont « des juges, des officiers de police et des membres de la Commission national de prévention et de lutte contre la traite des personnes, ainsi que des experts et cadres de l'administration centrale et des chercheurs du Centre de recherches juridiques et judiciaires », a précisé la même source. Prévues pour se poursuivre jusqu'à demain, ces rencontres visent à « renforcer les capacités des magistrats et des services de police judiciaire dans la lutte contre les crimes de traite humaine et l'utilisation des mécanismes d'enquête », a fait savoir le communiqué. Il s'agit également de mieux identifier les victimes à travers une approche globale fondée sur la prévention de la criminalité, la dissuasion des auteurs, la protection et la prise en charge des victimes, ainsi que le renforcement et la promotion de la coopération et la coordination nationale et internationale dans le cadre du respect des droits de l'homme, a conclu le communiqué.

L. Z.

RÉGULARISATION DES SYNDICATS DE L'ÉDUCATION

Le ministère affirme agir pour protéger les membres détachés

Le ministère de l'Éducation nationale a affirmé, dans un communiqué explicatif, que l'appel adressé aux membres des organisations syndicales pour régulariser leur situation juridique en matière de détachement vise à les protéger et ne constitue en aucun cas une restriction à l'exercice du droit syndical.

Il a assuré que cette mesure « n'affecte en rien et ne porte pas atteinte au droit d'exercer l'activité syndicale », réaffirmant sa disponibilité à coopérer et à coordonner avec les organisations syndicales, dans le respect strict de la loi. Notant que cette mise au point intervient à la suite de la décision des directions de l'Éducation d'inviter l'ensemble des membres des organisations syndicales, aux niveaux national et de wilaya, à se conformer aux dispositions de la loi 23-02 relative à l'exercice du droit syndical, notamment en ce qui concerne les détachements. Selon le ministère, cette démarche a donné lieu à « des interprétations erronées et à des tentatives de désinformation de l'opinion publique sur la réalité du sujet ». Le MEN a rappelé que la loi 23-02 du 25 avril 2023 a encadré de manière claire et explicite la question du détachement, citant en particulier l'article 119, alinéa 3, qui stipule que le détachement entraîne la suspension de la relation de travail et que la rémunération du travailleur détaché est à la charge de l'organisation syndicale

concernée.

Le ministère a souligné que certains membres des organisations syndicales se trouvent actuellement dans une situation irrégulière, dans la mesure où ils ne bénéficient pas d'un détachement conforme à la loi et n'exercent pas non plus leur activité initiale dans leurs établissements éducatifs, tout en percevant une rémunération de l'administration. Dans ce

contexte, l'appel à la régularisation vise exclusivement à les protéger, a insisté le MEN, et non à leur imposer des restrictions. Selon la même source, cette régularisation passe soit par l'accomplissement des procédures de détachement auprès des organisations syndicales concernées, soit par la reprise de l'activité professionnelle initiale dans les établissements éducatifs.

Sarah O.

CONCOURS DE RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS

Les candidats invités à suivre la situation de leurs dossiers

Les directions de l'éducation à travers les différentes wilayas du pays ont invité les candidats inscrits au concours de recrutement d'enseignants au titre de l'année 2025 à se connecter quotidiennement à leurs comptes sur la plateforme numérique pour suivre et consulter leurs dossiers ainsi que toutes les nouveautés relatives à l'opération. Les directions de l'éducation ont, à travers des notes officielles, précisé que cette démarche est importante pour assurer le bon déroulement de l'examen des dossiers et permettre aux candidats de remédier à toute lacune ou observation dans les délais impartis. Les mêmes sources ont également souligné la nécessité de respecter strictement les délais d'inscription, rappelant que la date limite de dépôt des dossiers sera le mardi 6 janvier 2026, et affirmant qu'aucune demande déposée après l'expiration de ces délais ne sera prise en considération. Il convient de rappeler que l'opération d'inscription électronique pour participer au concours de recrutement sur la base du diplôme pour le poste de professeur principal, à travers les trois cycles d'enseignement, a commencé le mardi 16 décembre courant, avec plus de 40 000 postes budgétaires octroyés, répartis comme suit : 11 831 postes pour le cycle primaire, 18 929 postes pour le cycle moyen et 9 740 postes pour le cycle secondaire.

Dans le même contexte, le ministère de l'Éducation nationale a affirmé que l'inscription et le dépôt des documents relatifs aux dossiers de candidature se font exclusivement par voie électronique via la plateforme numérique de l'Office national des examens et concours (ONEC).

F. B.

SECTEUR ÉNERGÉTIQUE EN 2025

De grands succès pour l'Algérie

Le rapport annuel 2025 de l'Energy Research Unit (basée à Washington), cité par la plateforme spécialisée attaqa.net, a brossé un tableau élogieux de l'activité, qualifiée de « remarquable », du secteur énergétique algérien durant cette année. Le rapport a rappelé les événements les plus marquants de 2025.

D'abord, l'attribution des contrats de la série de licences pétrolières et gazières "Algeria Bid Round 2024" pour 5 sites sur les 6 proposés. La même source précise que ces contrats, d'une durée de 30 ans, dont 7 ans pour les travaux d'exploration, ont généré des investissements minimaux de 936 millions de dollars, répartis entre 533 millions de dollars pour l'exploration et 403 millions de dollars pour le développement. Par site, ces licences, est-il souligné, ont été obtenues par 8 entreprises internationales: le consortium "Qatar Energy" et "TotalEnergies" française pour "Ahra" (dans la wilaya d'Illizi); le consortium "Eni" italienne et "PTTEP"



Ph : DR

thaïlandaise pour "Reggane 2" (dans la wilaya d'Adrar); la société chinoise "ZPEC" pour "Zarfa 2" (bassin d'Ahnet-Gourara) ; la société chinoise "Sinopec" pour "Gourn El Gassa 2" (bassin de Gourara-Timimoun) ; le consortium "Zangas" autrichien et "Vilada" suisse pour "Toual 2" (bassin de Berkine). Autre précision : ces licences devraient contribuer à l'exploitation d'énormes réserves estimées à environ 700 milliards de mètres cubes (m3) de gaz (dont 330 milliards de m3 de gaz non associé et 349 milliards de m3 de gaz associé), en plus de 562 millions de barils de pétrole brut. Il y a eu également, selon la même

source, le contrat de partage de production signé par Sonatrach et la société italienne Eni, d'une durée de 30 ans, pour la découverte et l'exploitation du bloc de Zemoul El Kbar dans le bassin de Berkine.

Il s'agit d'investissements massifs de 1,35 milliard de dollars, dont 110 millions de dollars pour la phase de recherche et d'exploration, avec des prévisions de production totale du bloc atteignant environ 415 millions de barils équivalent pétrolier. Le même rapport indique que l'Algérie a commencé, en 2025, à jeter les bases de l'exploration offshore future, à travers la signature d'un accord entre

l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures et la société américaine Chevron, pour la réalisation d'une étude approfondie visant à évaluer le potentiel pétrolier dans la zone maritime algérienne. Selon le même rapport, il est prévu de lancer des appels d'offres internationaux pour l'exploitation des ressources maritimes en 2026. La plateforme énergétique spécialisée, rappelle également que la Sonatrach a signé en 2025, avec la société saoudienne Medad Energy North Africa, un contrat de partage de production dans le périmètre contractuel "Illizi Sud", « le plus grand accord

énergétique de son histoire », selon ses estimations: une durée pouvant atteindre 40 ans, avec une période de recherche et d'exploration pouvant aller jusqu'à 7 ans ; investissements totaux d'environ 5,4 milliards de dollars, dont 288 millions de dollars pour la recherche; la production espérée devrait atteindre environ 993 millions de barils équivalent pétrole pendant la durée du contrat, dont 125 milliards de m3 de gaz et 204 millions de barils d'hydrocarbures liquides. Autre contrat notable, celui obtenu par la société égyptienne Petrojet, d'environ 1,087 milliard de dollars, visant à construire une usine de traitement central d'une capacité de 31 500 barils par jour dans le champ développé de Hassi Bir Rekaiz dans le bassin de Berkine. Concernant les énergies renouvelables et l'hydrogène, le rapport cite les faits suivants : le projet de centrale solaire situé dans le village d'El Abadla, dans la wilaya de Béchar, avec une capacité de production de 80 mégawatts ; le projet "TaqaHy+" (TaqaHy+) avec un financement conjoint de l'Union européenne (UE) et de l'Allemagne d'une valeur de 28 millions d'euros (33 millions de dollars), dont la mise en œuvre s'étendra jusqu'en 2029 ; la déclaration conjointe d'intentions politiques concernant le projet de corridor stratégique d'hydrogène du Sud, qui vise à relier les sites de production d'hydrogène vert en Afrique du Nord à l'Europe, et devrait fournir environ 40% de l'objectif d'importation fixé par l'UE ; l'Algérie a officiellement rejoint l'Alliance africaine pour l'hydrogène vert en 2025.

M'hamed Rebah

SÉMINAIRE SUR LA SÉCURITÉ JURIDIQUE Appel à l'accélération de la promulgation du nouveau Code de commerce

Les participants au séminaire national sur « la sécurité juridique et son impact sur le développement économique », dont les travaux se sont achevés samedi à Alger, ont recommandé l'accélération de la promulgation du nouveau code de commerce afin d'accompagner les transformations économiques et de renforcer l'attractivité de l'investissement.

Dans leurs recommandations, ils ont également insisté sur la nécessité de créer un centre d'arbitrage dédié au règlement des litiges commerciaux, ainsi que d'accélérer l'installation du Conseil national des marchés publics, en tant qu'outil de régulation et de transparence dans la gestion des marchés. Les participants ont, par ailleurs, appelé à l'élaboration de codes juridiques unifiés pour chaque domaine économique, appuyés, le cas échéant, par des jurisprudences, tout en soulignant l'importance de la clarté et de la précision des textes juridiques, notamment ceux en lien avec le droit pénal économique.

Ils ont également recommandé d'insister sur le caractère intentionnel des infractions lors de la rédaction des textes pénaux, afin de distinguer clairement les fautes de gestion des actes frauduleux. Dans le même sillage, ils ont plaidé pour la mise en place d'un cadre juridique approprié pour la gestion, le suivi et le contrôle des participations de l'Etat dans les capitaux commerciaux, en mettant fin aux disparités existantes et en confiant cette mission à un organisme spécialisé. Les recommandations ont égale-

ment porté sur l'activation du recours à la conciliation et à la médiation au sein des entreprises privées à caractère commercial et économique, en tant qu'alternatives aux poursuites pénales, conformément à la législation en vigueur.

À ce titre, les participants ont appelé à la dé penalisation de certaines infractions prévues par le code de commerce et par les textes régissant les pratiques commerciales. Enfin, l'accent a été mis sur la nécessité de

renforcer la responsabilité civile des gestionnaires des entreprises économiques en cas de fautes de gestion, tout en privilégiant le dispositif préventif avant l'engagement de poursuites pénales, notamment à travers l'approfondissement des enquêtes et la distinction entre l'erreur administrative non intentionnelle commise de bonne foi et les actes à caractère frauduleux relevant de la responsabilité pénale.

Sarah O.

FONCIER INDUSTRIEL

Près de 24 ha récupérés à Tizi Ouzou en 2025

Une superficie globale de 23,75 ha de foncier industriel a été récupérée à Tizi-Ouzou durant l'année 2025, a indiqué hier le directeur local de l'industrie et des mines, Madjid Banoune, devant l'Assemblée populaire de wilaya (APW), réunie en session ordinaire. Lors de son exposé sur l'état d'exécution des recommandations émises par l'institution élue lors de sa précédente session tenue en octobre dernier, M. Banoune a souligné que cette superficie récupérée, porte à 108,31 ha la superficie globale du foncier industriel récupéré depuis l'instauration du régime de la concession dans le cadre de l'investissement en 2011. Le même responsable a précisé que depuis l'instauration du régime de concession, le nombre de projets annulés, pour diverses raisons, au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, est de 152 projets, dont 66 depuis l'installation, en 2023, du comité de wilaya chargé du suivi et de l'assainissement du foncier industriel. Par ailleurs, la commission de wilaya chargée de la levée des contraintes a appelé à lever toute contrainte pouvant entraver l'entrée en activité des projets d'investissement, a-t-il dit. Concernant le financement et la prise en charge de la viabilisation des zones industrielles et d'activités, M. Banoune a indiqué qu'une demande de financement est introduite auprès des pouvoirs publics dans le cadre de la loi de finances 2026. Elle concerne l'aménagement de la zone industrielle de Souamaâ, le suivi et l'étude de la viabilisation des zones d'activités, au nombre de huit (8), à travers plusieurs localités de la wilaya.

R. E.

COMMENT RENOUVELER
SA CARTE CNEP-POSTE

Algérie Poste explique

Algérie Poste a annoncé que la durée de validité de la carte CNEP-Poste est de trois ans. Dans son communiqué publié sur son compte Facebook officiel, Algérie Poste a indiqué « le début du remplacement des livrets d'épargne et de réserve par la carte CNEP Poste, dans le cadre de la modernisation des services et de l'amélioration de l'expérience client ». Précisant que « l'opération de remplacement s'effectue exclusivement au bureau de poste où le compte a été ouvert ». À noter que « les clients bénéficieront d'un reçu provisoire leur permettant d'effectuer leurs transactions normalement jusqu'à la réception de la nouvelle carte ». AP a également confirmé que « ce reçu contient le mot de passe d'accès à la plateforme ECNEP, afin d'assurer un accès continu aux services numériques sans aucune interruption », a conclu le communiqué.

L. Z.

ALORS QUE LE FRONT ARABO-ISLAMICO-AFRICAIN CONDAMNE LES VELLÉITÉS DE PARTITION DE LA SOMALIE

Le trio Maroc-Emirats-Bahreïn du côté d'Israël

Un large front diplomatique arabe, islamique et africain a opposé un rejet catégorique à l'annonce israélienne visant à reconnaître la région du Somaliland, partie intégrante de la République fédérale de Somalie.

Cette position commune, adoptée samedi, a été formalisée dans une déclaration conjointe signée par les ministres des Affaires étrangères de 22 pays arabes et islamiques, ainsi que par l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Trois pays arabes manquent à l'appel : le Maroc, les Émirats arabes unis et le Bahreïn, engagés dans des accords de normalisation avec Israël.

L'annonce israélienne, rendue publique vendredi, a immédiatement suscité une indignation diplomatique en raison de ses implications directes sur la stabilité de la Corne de l'Afrique, région stratégique reliant la mer Rouge, le golfe d'Aden et les grandes routes commerciales internationales. Pour les États signataires, cette initiative constitue une violation grave du droit international et une menace directe pour la paix et la sécurité régionales et mondiales. Dans leur déclaration commune, les ministres des Affaires étrangères de la Jordanie, de l'Egypte, de l'Algérie, de la Somalie, du Yémen, de la Turquie, de l'Arabie saoudite, de l'Iran, du Pakistan, de l'Irak, du Koweït, de la Libye, du Soudan, d'Oman, de Djibouti, de la Gambie, des Comores, du Nigeria, des Maldives et de l'État de Palestine, du Qatar, aux côtés de l'OCI, ont exprimé leur rejet



absolu de ce qu'ils qualifient de « décision sans précédent ». Les signataires estiment que la reconnaissance israélienne de la région du Somaliland reflète un mépris flagrant et total des principes fondamentaux du droit international, en particulier ceux inscrits dans la Charte des Nations unies, qui consacre la souveraineté des États, leur unité nationale et l'intégrité de leurs territoires. Ils soulignent que toute reconnaissance unilatérale d'entités issues de processus de sécession non reconnus par la communauté internationale ouvre la voie à une dangereuse remise en cause de l'ordre juridique mondial.

MENACE SUR LA CORNE DE L'AFRIQUE ET LA MER ROUGE

Les ministres ont mis en garde contre les répercussions sécuritaires de cette décision, affirmant qu'elle risque d'alimenter les tensions dans une région déjà marquée par des conflits armés, des rivalités géopolitiques et une instabilité chronique. La Corne de l'Afrique, zone névralgique pour le commerce mondial et la sécurité maritime, pourrait ainsi devenir le théâtre de nouvelles confrontations si le principe de l'intégrité territoriale venait à être remis en cause. Selon le communiqué, la reconnaissance de la région du Somaliland par

Israël ne se limite pas à une prise de position diplomatique isolée, mais s'inscrit dans une logique de fragmentation territoriale et de déstabilisation régionale, aux conséquences potentiellement incontrôlables. Face à cette situation, les États signataires ont réaffirmé leur soutien total et inconditionnel à la souveraineté de la République fédérale de Somalie, à son unité nationale et à son intégrité territoriale. Ils ont rejeté toute mesure susceptible de porter atteinte à la stabilité du pays ou d'encourager des dynamiques séparatistes. Le communiqué insiste sur le fait que la Somalie demeure un État souverain reconnu par l'ensemble de la communauté internationale, et que toute tentative de reconnaissance d'entités séparatistes constitue une ingérence inacceptable dans ses affaires internes. Les ministres ont rappelé que la stabilité de la Somalie est indissociable de celle de l'ensemble de la région de la Corne de l'Afrique. Les signataires mettent également en garde contre le précédent que créerait l'acceptation de telles pratiques. Reconnaître la sécession d'une partie du territoire d'un État souverain par une décision unilatérale revient, selon eux, à légitimer la fragmentation des États et à affaiblir les fondements mêmes du système international issu de

la Seconde Guerre mondiale. Dans un contexte mondial marqué par la multiplication des conflits territoriaux, cette démarche est perçue comme une menace directe pour la sécurité collective et pour les principes de non-ingérence et de respect des frontières internationalement reconnues.

REJET DU DÉPLACEMENT FORCÉ DES PALESTINIENS

La déclaration conjointe aborde également la question palestinienne, les ministres exprimant leur rejet catégorique de toute tentative visant à établir un lien entre la reconnaissance de la région du Somaliland et d'éventuels projets de déplacement forcés du peuple palestinien hors de ses terres. Les signataires ont affirmé que de tels projets sont totalement irrecevables, tant sur le plan moral que juridique, et constituent une violation flagrante du droit international humanitaire. Ils ont rappelé que le peuple palestinien dispose de droits inaliénables sur sa terre, droits qui ne peuvent être remis en cause par des arrangements géopolitiques ou des initiatives unilatérales.

UNE ABSENCE ARABE QUI INTERROGE

Si cette déclaration illustre une convergence diplomatique entre États arabes, africains et islamiques, elle met aussi en lumière une fracture politique de plus en plus visible au sein du monde arabe. Le Maroc, les Émirats arabes unis et le Bahreïn n'ont pas signé le communiqué, s'abstenant une nouvelle fois de s'aligner sur une position arabe unifiée condamnant les initiatives israéliennes. Cette absence intervient après une série de positions similaires concernant la guerre contre Ghaza, les agressions contre des pays arabes voisins et, plus largement, les violations répétées du droit international par l'entité sioniste. Pour de nombreux observateurs, elle traduit les limites imposées par les accords de normalisation, qui semblent conditionner la poli-

tique étrangère de ces États à une forme de silence diplomatique face aux politiques israéliennes. Cette fois-ci, l'enjeu dépasse toutefois la question palestinienne : il s'agit d'une menace directe contre l'intégrité territoriale d'un État membre de la Ligue arabe, la Somalie, et d'un soutien implicite à des tentatives de fragmentation territoriale aux conséquences potentiellement explosives. Dans ce contexte tendu, le Conseil de la Ligue des États arabes, au niveau des délégués permanents, doit tenir une réunion extraordinaire au Caire, à la demande du représentant permanent de la Somalie. Cette réunion vise à examiner les moyens de répondre collectivement à la reconnaissance israélienne de la région du Somaliland, qualifiée par les autorités somaliennes « d'atteinte flagrante » à la souveraineté nationale et à l'unité territoriale du pays. Les discussions devraient porter sur les mécanismes de coordination avec les organisations régionales et internationales, ainsi que sur la réaffirmation du soutien arabe constant à l'unité de la Somalie et au rejet de toute mesure unilatérale susceptible de déstabiliser la région de la Corne de l'Afrique et de la mer Rouge. À travers cette déclaration conjointe, les États signataires entendent adresser un message politique clair : toute tentative de redéfinition des frontières, de légitimation de projets séparatistes ou de remise en cause de l'ordre juridique international en dehors du cadre multilatéral rencontrera une opposition ferme et collective. Ce positionnement commun témoigne de la volonté de défendre les principes fondamentaux du droit international, de préserver la stabilité régionale et de s'opposer aux politiques de fait accompli. Il révèle également, en creux, les divisions persistantes au sein du monde arabe face à l'entité sioniste et les conséquences politiques durables des accords de normalisation sur la capacité d'action collective arabe.

M.Seghilani

REVENDIQUÉE PAR DES HACKERS IRANIENS

Le pouvoir sioniste ébranlé par une cyberattaque

Une nouvelle affaire de cyberespionnage aux ramifications politiques explosives vient ébranler les plus hautes sphères du pouvoir israélien. Un groupe de hackers iraniens, se faisant appeler « Hanthala », a annoncé avoir piraté le téléphone personnel de Tsahi Braverman, directeur de cabinet du Premier ministre Benjamin Netanyahu, et menacé de rendre publiques des informations qualifiées de sensibles, voire compromettantes.

Selon l'Autorité israélienne de radiodiffusion, les pirates affirment avoir eu accès à un iPhone 16 Pro Max, contenant des conversations chiffrées, des accords confidentiels et des données personnelles impliquant l'un des hommes les plus influents de l'entourage immédiat de Netanyahu. Braverman, décrit par le groupe comme « le gardien silencieux du système Netanyahu », est présenté comme un rouage central dans la gestion des accès, des réseaux et des secrets du

pouvoir. Dans un communiqué au ton particulièrement virulent, « Hanthala » affirme surveiller et infiltrer des appareils israéliens depuis plusieurs années, laissant entendre que ce piratage ne serait qu'un épisode parmi d'autres d'une guerre cybernétique souterraine.

Le groupe va plus loin, évoquant des abus de pouvoir, des actes de chantage, des pratiques de corruption et des dérives morales et financières, sans toutefois publier, à ce stade, de preuves matérielles. Le bureau de Benjamin Netanyahu n'a pas réagi officiellement à ces accusations, alimentant les spéculations sur l'ampleur réelle de la fuite et sur les dégâts potentiels pour l'appareil gouvernemental israélien. Cette affaire s'inscrit dans une série d'attaques numériques revendiquées par le même groupe. « Hanthala » avait déjà reconnu le piratage du compte Telegram de l'ancien Premier ministre Naftali Bennett, dont près de 5 000 contacts — comprenant des responsables sécuritaires, des

politiques, des membres d'unités d'élite et des journalistes — ont été rendus publics. Bennett lui-même avait admis l'intrusion, confirmant la diffusion de conversations et de documents privés.

La liste des personnalités potentiellement visées s'allonge. Selon les médias israéliens, des matériaux attribués à Benny Gantz, Yoav Gallant, Itamar Ben Gvir et Tali Gottlieb pourraient être divulgués. Si certains piratages étaient déjà connus, d'autres constitueront des révélations inédites, ravivant les inquiétudes sur la fragilité des dispositifs de sécurité numérique sioniste. Ces développements interviennent dans un contexte régional extrêmement tendu.

Au cours des deux dernières années, Israël a annoncé l'arrestation de dizaines de citoyens accusés d'espionnage au profit de l'Iran, tandis que Téhéran s'est abstenue de toute réaction officielle. En juin dernier, une guerre de douze jours a opposé Israël et l'Iran, avec l'appui militaire améri-

cain, avant l'annonce d'un cessez-le-feu par Washington. Alors que les scénarios d'une nouvelle confrontation militaire sont de plus en plus évoqués, Benjamin Netanyahu s'apprête à rencontrer Donald Trump en Floride. Cette visite intervient alors que le Premier ministre israélien est recherché par la Cour pénale internationale pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité liés à la guerre menée contre Ghaza depuis octobre 2023. Au-delà de l'aspect technique, cette cyberattaque revendiquée révèle une réalité plus large : la cyberguerre est désormais un front central des conflits contemporains, où l'exposition de données sensibles peut devenir une arme stratégique aussi redoutable que les frappes militaires. Dans un climat de tensions extrêmes et d'impuissance persistante, chaque fuite, réelle ou annoncée, contribue à fragiliser davantage un équilibre régional déjà au bord de la rupture.

M. S.

GHAZA

Les intempéries aggravent le drame humanitaire

La catastrophe humanitaire s'aggrave dramatiquement dans la bande de Ghaza, où une jeune palestinienne a trouvé la mort à la suite de l'effondrement d'un mur d'habitation partiellement détruit par des bombardements israéliens antérieurs.

Le drame s'est produit dans le quartier d'Al-Rimal, à l'ouest de la ville de Ghaza, alors qu'un puissant système dépressionnaire, accompagné de pluies torrentielles et de vents violents, frappe le territoire depuis samedi soir.

Selon des sources médicales locales, la victime, âgée de 30 ans, est décédée sur le coup lorsqu'un mur d'une maison bombardée s'est effondré sur la tente où elle s'abritait avec sa famille, dans la zone du port du quartier d'Al-Rimal. Des témoins oculaires ont indiqué que la structure, fragilisée par des frappes israéliennes durant la guerre d'extermination menée contre Ghaza, n'a pas résisté aux rafales de vent, s'écroulant sur la tente voisine. Le drame a également fait plusieurs blessés parmi les membres de la famille de la victime. Ce nouvel incident tragique met une fois de plus en lumière la situation extrême des Palestiniens déplacés, contraints de vivre dans des tentes précaires ou des bâtiments menaçant ruine, faute de toute alternative sûre. Parallèlement, les fortes pluies et les vents violents ont provoqué l'inondation et l'envol de milliers de tentes de déplacés dans différentes régions de la



bande de Ghaza. À Khan Younès, dans le sud du territoire, des centaines de tentes installées le long du littoral ont été submergées par la montée des eaux et la houle marine provoquées par la dépression. Le météorologue Laith Al-Allami a précisé que Ghaza est actuellement affectée par une nouvelle dépression polaire, caractérisée par des précipitations abondantes et des vents puissants, aggravant les souffrances de centaines de milliers de Palestiniens vivant dans des abris de fortune ou des centres d'hébergement dépourvus des conditions minimales de vie. Depuis le début des intempéries hivernales en décembre, 17 Palestiniens, dont quatre enfants, ont perdu la vie en lien direct avec les effets des dépressions successives, selon un précédent communiqué de la Défense civile de Ghaza. Près de 90 % des centres d'hébergement pour déplacés ont été inondés, touchant des populations dont les maisons ont été détruites par les bombardements sionistes.

D'après des données du Bureau des médias du gouvernement à Ghaza, plus de 250 000 déplacés ont déjà été affectés par ces intempéries, sur un total d'environ 1,5 million de personnes vivant dans des tentes ou des structures improvisées ne garantissant aucune protection réelle contre le froid, la pluie et le vent.

DES BÂTIMENTS S'EFFONDRENT EN SÉRIE

Les intempéries ont également entraîné l'effondrement de plusieurs immeubles résidentiels partiellement détruits lors des mois de bombardements intensifs. Faute d'options, de nombreuses familles palestiniennes se voient contraintes de s'abriter dans des bâtiments fissurés et instables, exposant leur vie à un danger permanent. Cette situation est la conséquence directe de la destruction massive du tissu urbain de Ghaza et du refus persistant d'Israël d'autoriser l'entrée de matériaux de construction, de logements préfabriqués et d'équipements de

reconstruction, en violation des engagements prévus par l'accord de cessez-le-feu. Bien que l'accord de cessation des hostilités soit entré en vigueur le 10 octobre 2025, marquant officiellement la fin de la guerre d'extermination, les conditions de vie sur le terrain n'ont connu aucune amélioration significative. Israël continue de se soustraire à ses obligations, notamment l'introduction des volumes convenus de denrées alimentaires, d'aides humanitaires, de fournitures médicales et de logements temporaires. Pour rappel, le 8 octobre 2023, Israël a lancé une guerre d'extermination contre la bande de Ghaza qui s'est poursuivie pendant deux ans. Ce conflit a fait environ 71 000 martyrs palestiniens et plus de 171 000 blessés, tout en détruisant près de 90 % des infrastructures civiles du territoire. Les Nations unies estiment le coût de la reconstruction à environ 70 milliards de dollars, un chiffre qui illustre l'ampleur du désastre. Aujourd'hui, les intempéries

viennent s'ajouter aux séquelles de cette guerre, transformant chaque épisode de pluie en catastrophe humanitaire majeure.

UN BESOIN URGENT DE 200 000 LOGEMENTS

Dans un communiqué publié dimanche depuis Ramallah, la cellule gouvernementale de gestion de crise a alerté sur le besoin urgent d'environ 200 000 unités de logement préfabriquées pour répondre aux nécessités humanitaires immédiates et offrir un abri plus sûr aux déplacés face aux conditions climatiques extrêmes. La cellule a confirmé que la dépression actuelle a provoqué l'inondation et l'envol de milliers de tentes à travers le territoire, aggravant un état d'urgence humanitaire déjà critique. Le communiqué souligne également l'inondation de la route côtière Al-Rachid, longue de près de 26 kilomètres, où de nombreuses tentes ont été endommagées par la montée des vagues. Les autorités ont insisté sur le fait que les conditions météorologiques extrêmes ont doublé la souffrance des déplacés, contraints de vivre dans des tentes fragiles incapables de les protéger du froid et des infiltrations d'eau. Des effondrements de maisons partiellement détruites ont été enregistrés, représentant un danger immédiat pour leurs occupants, en l'absence totale de solutions alternatives d'hébergement. Le communiqué met également en lumière l'incapacité des organisations humanitaires à répondre aux besoins urgents, en raison de la pénurie aiguë de fournitures et du maintien des restrictions imposées par l'occupation sioniste sur l'entrée de l'aide. Les autorités palestiniennes ont lancé un appel pressant aux Nations unies et aux institutions internationales afin d'exercer une pression immédiate sur Israël pour permettre l'entrée de logements préfabriqués et de matériel d'hébergement, dans le but de réduire les risques mortels auxquels sont exposés les déplacés. À Ghaza-ville, les pluies ont submergé de nombreuses tentes tandis que les vents en ont détruit des centaines d'autres. Les déplacés, privés de moyens de chauffage en raison de la pénurie de carburant, ont passé une nouvelle nuit sous un froid glacial. Cette situation a eu des conséquences particulièrement graves sur les enfants, avec l'enregistrement de plusieurs décès liés au froid, selon des sources locales. Alors que la communauté internationale multiplie les déclarations, la réalité sur le terrain demeure implacable : à Ghaza, chaque tempête révèle l'ampleur d'une crise humanitaire provoquée par la guerre, prolongée par le blocus et aggravée par l'inaction politique. Les tentes arrachées par le vent et les murs qui s'effondrent continuent de rappeler que, pour les Palestiniens de Ghaza, la fin des bombardements n'a pas signifié la fin de la souffrance.

M. Seghilani

STOCKHOLM

Des manifestants dénoncent les violations sionistes à Ghaza

La mobilisation internationale contre la guerre menée contre Ghaza continue de prendre de l'ampleur. Samedi, la capitale suédoise Stockholm a été le théâtre d'une importante manifestation populaire dénonçant la poursuite des violations israéliennes de l'accord de cessez-le-feu et l'aggravation de la catastrophe humanitaire dans l'enclave palestinienne assiégée.

Réunis sur la place Odenplan, des centaines de manifestants ont répondu à l'appel d'organisations de la société civile suédoise pour exprimer leur indignation face aux attaques persistantes menées par l'armée israélienne contre les civils de Ghaza. Drapés de drapeaux palestiniens, les protestataires ont brandi des pancartes dénonçant le meurtre d'enfants, le ciblage systématique des écoles et des établissements de santé, ainsi que l'utilisation de la famine comme arme de guerre. Au cœur des slogans scandés, une exigence claire : le respect effectif du cessez-le-feu et la fin immédiate des violences. Pour de nombreux participants, l'accord censé mettre un terme aux hostilités reste lettre morte, vidé de sa substance par des violations répétées qui continuent de coûter la vie à des civils palestiniens. Les manifestants ont également qualifié la situ-

ation à Ghaza de génocide en cours, appelant le gouvernement suédois à rompre toute complicité indirecte avec la guerre, notamment en mettant fin aux exportations d'armes vers Israël.

Une revendication qui s'inscrit dans un débat de plus en plus présent en Europe, où la responsabilité des États fournisseurs d'armes est désormais ouvertement questionnée par les opinions publiques. S'exprimant en marge de la manifestation, le militant suédois Robin Nilsson a affirmé que la mobilisation ne faiblirait pas. Selon lui, « les protestations se poursuivront jusqu'à ce qu'une paix durable soit instaurée », dénonçant avec fermeté les politiques du gouvernement israélien dirigé par Benjamin Netanyahu. Il a souligné que l'ampleur de la catastrophe humanitaire, pourtant largement documentée, n'a toujours pas entraîné de changement politique significatif. Pour Nilsson, l'acceptation du cessez-le-feu par les autorités israéliennes n'a été obtenue que sous une pression internationale croissante, sans réelle volonté de mettre fin à la guerre. Une analyse partagée par de nombreux manifestants, qui voient dans les violations répétées de l'accord la preuve d'un engagement purement tactique, destiné à désamor-

cer les critiques internationales sans modifier la réalité sur le terrain. L'inquiétude est d'autant plus grande que certains responsables israéliens évoquent la possibilité d'une poursuite de la guerre jusqu'à la fin de l'année 2026. Une perspective jugée « extrêmement alarmante » par les organisateurs de la mobilisation, qui préviennent que les actions de protestation et de désobéissance civile pourraient s'intensifier si la situation actuelle perdure. Selon le ministère palestinien de la Santé, depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu, l'armée israélienne a commis des centaines de violations à Ghaza, entraînant la mort de 414 Palestiniens et faisant plus de 1 100 blessés. Des chiffres qui viennent contredire le discours officiel d'un apaisement et renforcent la colère des opinions publiques à travers le monde. La manifestation de Stockholm s'inscrit ainsi dans une dynamique globale de mobilisation citoyenne, où les capitales européennes deviennent des espaces de contestation contre l'impunité, le silence diplomatique et la poursuite d'une guerre qui continue de frapper une population déjà exsangue. À Ghaza, malgré les accords et les déclarations, la paix reste un horizon lointain.

M. S.

BOUIRA. HUILE D'OLIVE

Une production de 5,5 millions de litres attendue

La cueillette des olives bat son plein à travers les différentes communes de la wilaya de Bouira, où la direction des services agricoles (DSA) table sur une production de 5,5 millions de litres d'huile d'olive pour la campagne 2025-2026.

La campagne oléicole a déjà commencé depuis quelques semaines à travers plusieurs oliveraies et champs oléicoles répartis sur les différentes communes de la wilaya à l'image de Lakhdaria, M'Chedallah, Ain Bessam, Bechloul, El Adjiba, El Asnam, et bien d'autres connues pour leur production abondante d'huile d'olive. "Cette saison, nous nous attendons à une production de 5,5 millions de litres de l'huile d'olive, soit une baisse de la production par rapport à l'année précédente qui a connu une production de 6,5 millions de litres", a déclaré à l'APS le directeur des services agricoles, Zine Labidine Bendjaballah. Cette baisse est due à plusieurs facteurs dont le dérèglement climatique qui affecte



la floraison et la pollinisation, selon le même responsable. A travers certains champs et oliveraies à El Adjiba, Bechloul et M'Chedallah, les oléiculteurs et les paysans locaux s'attendent à la baisse de la production oléicole, en raison des aléas climatiques, notamment le manque de la pluviométrie. Mohamed-Said, un oléiculteur de Semmache (El Adjiba), explique la baisse de la pro-

duction des olives à "l'alternance qui caractérise l'olivier, un phénomène cyclique qui fait qu'une année de forte production est suivie d'une année de faible production". Cette régression de production n'a, toutefois, pas empêché les oléiculteurs de sortir dans leurs champs pour cueillir les olives dans la même ambiance de joie et d'entraide qui marque la saison oléicole

chaque année. Pour réussir la campagne, plus de 230 huileries dont 43 traditionnelles, 86 semi-automatiques et 106 automatiques sont ouvertes depuis le début de la cueillette des olives pour recevoir les quantités des olives cueillies. La wilaya de Bouira compte une superficie oléicole globale de 37.000 hectares, dont plus de 28.000 ha en production, selon les données de la DSA.

PROTECTION CIVILE

Exercice virtuel pour tester l'activation du plan des secours

Un exercice virtuel a été mené vendredi à Bouira par les services de la protection civile pour tester l'activation du plan d'organisation des secours de la wilaya, dans le cadre du renforcement de la préparation face aux différents risques. Grâce à cet exercice test, le plan d'organisation des secours de la wilaya de Bouira pour l'année 2025 a été activé, conformément aux dispositions de l'article 47 du décret exécutif n° 19/59, qui prévoit l'organisation d'exercices de simulation afin de tester les plans et d'évaluer leur efficacité opérationnelle sur le terrain, a expliqué à l'APS un officier de la protection civile, le Sous-lieutenant Youcef Abdat. L'activation de ce plan a été décidée aujourd'hui par la wali de Bouira, Mme Houria Aggoune, et sur une proposition du directeur de la Protection Civile, le colonel Chergui Abdelklader, à travers un exercice de simulation sous forme de manœuvre de crues, ayant touché les zones de Bechloul Centre, El Adjiba, et la zone d'activités "ex TODINI" à El Asnam. "Cet exercice simule des précipitations abondantes ayant entraîné une élévation du niveau des eaux, l'inondation de quartiers résidentiels, la coupure de certains axes routiers, l'isolement de citoyens à l'intérieur de véhicules et d'habitats, ainsi que des accidents de la circulation liés aux conditions météorologiques", a expliqué l'officier de la protection civile. La manœuvre a été supervisée par Mme Aggoune en présence d'autres responsables civiles et militaires de la wilaya, et avec la participation de l'ensemble des dispositifs et intervenants prévus dans le Plan d'Organisation des Secours de wilaya, ainsi que des acteurs de la société civile, selon les détails fournis par le même responsable. Un poste de commandement fixe (PCF), sous la direction du secrétaire général de la wilaya, et un poste de commandement opérationnel (PCO), sous la direction du directeur de la Protection Civile, au niveau de la zone ex-TODINI, ont

été installés dans le cadre de cet exercice. La même zone d'activité abrite aussi un centre de regroupement des moyens (CRM), afin d'assurer la disponibilité logistique, ainsi qu'un poste médical avancé (PMA) pour la prise en charge des blessés. "L'objectif de cet exercice est de tester l'efficacité de l'activation du Plan d'organisation des secours de wilaya en cas d'inondations, et d'évaluer le niveau de préparation et de disponibilité des différents dispositifs intervenants, et aussi de renforcer la coordination et la complémentarité entre les différents services et acteurs", a encore précisé l'officier Abdat. Le même responsable a estimé que cette manœuvre avait mis en évidence un haut niveau de préparation et une grande rapidité d'intervention de la part de l'ensemble des services et intervenants, avec

l'activation des structures de commandement et des dispositifs de terrain dans des délais très courts, ainsi qu'une prise en charge efficace et précise des situations simulées. "Cela reflète la pertinence du plan d'organisation des secours de wilaya et sa capacité à répondre immédiatement aux différents scénarios d'urgence, notamment ceux liés aux inondations et aux aléas climatiques soudains", a-t-il dit. L'exercice a également permis de confirmer la qualité de la coordination et de l'intégration opérationnelle entre les différents dispositifs civils, sécuritaires et militaires, ainsi que les acteurs de la société civile, garantissant la protection des personnes et des biens et renforçant la confiance dans les mécanismes d'intervention mis en place au niveau de la wilaya, a-t-il conclu.

SÉTIF. INFRASTRUCTURES

Remise en service de la piscine olympique 8 mai 1945

La piscine olympique 8 mai 1945 de Sétif a été remise en service après une opération de restauration globale, a indiqué samedi un responsable local. L'opération s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation des infrastructures sportives et du développement de la natation qui connaît un grand engouement des jeunes de la région, a indiqué à l'APS, le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Djamel Zebdi. La réhabilitation de cette piscine fermée depuis cinq ans a porté sur la rénovation et l'entretien de l'en-

semble de ses parties incluant le revêtement du fonds et des murs du grand et du petit bassin, la rénovation de la clinique attenante aux salles techniques et à l'entrée principale outre la réfection des divers réseaux d'électricité, d'eau et de chauffage et les aménagements extérieurs des routes et du parking pour un total de plus de 176,268 millions DA, a ajouté le même responsable. La remise en service de la piscine s'est déroulée en présence du directeur des compétitions et de développement des performances et des pra-

tiques sportives au ministère des Sports, Mohamed Atbi, du directeur de l'office du complexe omnisports 8 mai 1945, Fouaz Maïza, du chef de daïra de Sétif, Ahmed Kemeche, des figures sportives locales dont des nageurs et les partenaires du secteur. Les autorités locales ont donné à l'occasion le coup d'envoi d'un tournoi de football féminin initié par l'association nationale de promotion et de développement du sport féminin. Ce tournoi de trois jours regroupe des footballeuses de 30 wilayas, a-t-on indiqué.

TAMANRASSET. SALON NATIONAL DE L'ARTISANAT SAHARIEN Plus de 70 exposants à la 23e édition

La 23ème édition du Salon national de l'artisanat saharien a été lancée jeudi soir à Tamanrasset avec la participation de plus de 70 exposants représentant 25 wilayas. Inaugurée par les autorités locales, cette manifestation qui se tient à la maison de l'artisanat, regroupe une large diversité de métiers artisanaux, notamment la bijouterie, la poterie, le tissage, la maroquinerie, l'habitat traditionnel, la tapisserie, les objets décoratifs et œuvres artistiques. Des rencontres sur la marque et la qualité dans le secteur de l'artisanat ainsi que sur les procédures douanières et bancaires au profit des artisans qui prennent part à des salons internationaux sont au programme des activités de cette nouvelle édition du salon qui se poursuivra jusqu'au 31 décembre courant, a fait savoir le directeur de la Chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM), Mohamed Manssouri. L'organisation de ce salon coïncide avec les vacances d'hiver, afin de permettre aux habitants de la région de visiter les différents stands de cette exposition, considérée comme une importante manifestation pour accompagner les artisans dans la commercialisation de leurs produits, a-t-il été souligné. De son côté, Ahmed Hamdaoui, propriétaire d'une agence de tourisme et de voyages, a indiqué que cette manifestation constitue une opportunité pour les touristes visitant Tamanrasset durant cette période de l'année de découvrir et d'acquérir divers objets d'art et produits artisanaux exposés, ce qui contribue à la promotion de l'activité touristique dans la région. Plusieurs visiteurs qui ont afflué vers les différents stands du salon dès son ouverture ont salué la bonne organisation de cette manifestation, ainsi que la richesse des produits exposés, reflétant le savoir-faire des artisans de la région de Tamanrasset et mettant en valeur les produits locaux.

BATNA. COLLECTIVITÉS Distribution d'engins à huit communes de la wilaya

Dix engins (rétro chargeurs) ont été distribués samedi à Batna à huit communes et deux entreprises publiques de wilaya sous l'égide du chef de l'exécutif local, Riadh Benahmed. Dans une déclaration à l'APS, le wali a affirmé que ces engins acquis sur budget de la wilaya permettront de renforcer les parcs des communes et d'améliorer la prise en charge de l'environnement. Les choix des communes bénéficiaires a tenu compte du besoin d'ouvrir des pistes rurales et dans les montagnes ou de l'inexistence de pareils engins dans leurs parcs ou encore de leur emplacement en zones montagneuses enneigées ou régions basses exposées aux flots de pluies, selon le même responsable. Il a également assuré que les procédures administratives et légales sont en cours de parachèvement en vue de l'acquisition aux frais du budget de wilaya d'engins pour le renforcement des parcs d'autres communes dans les prochains mois. Les bénéficiaires dans le cadre de cette opération sont l'entreprise CleanBat et l'entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique (CET) ainsi que les communes de Batna, de Barika, de Seggana, de Chir, de Kimel, de Chemora, de Guigba et de Hidoussa.

Le Courrier d'Algérie

NOUVEAU COUP DUR POUR L'ESPOIR DU FOOTBALL ALGÉRIEN

Belloumi, l'éternel combat contre les blessures

À peine avait-il retrouvé le rythme, enchaîné les rencontres et même renoué avec le but, que le sort s'acharne de nouveau sur Bachir Belloumi. L'ailier droit algérien de 23 ans traverse une période particulièrement éprouvante, où chaque éclaircie sportive semble aussitôt obscurcie par une rechute physique. Une situation malheureusement fréquente chez les joueurs victimes de blessures graves, notamment lorsqu'il s'agit des ligaments croisés.

La saison passée avait déjà laissé des traces profondes. Touché au ligament croisé du genou, Belloumi avait dû observer une longue période d'indisponibilité, interrompant brutalement une dynamique prometteuse. Depuis son retour, le joueur peine à trouver la continuité indispensable au haut niveau. Chaque tentative de relance est suivie d'un nouveau coup d'arrêt, installant peu à peu une spirale aussi frustrante que préoccupante.

La dernière alerte en date est survenue vendredi soir, alors que le joueur disputait sa huitième rencontre consécutive sans blessure, un cap symbolique pour un joueur en quête de stabilité. Plus encourageant encore, Belloumi venait de se montrer décisif, confirmant une montée en

puissance progressive. Mais une nouvelle blessure est venue tout remettre en question : l'ailier a été touché au même tendon que celui qui l'avait déjà tenu éloigné des terrains durant un mois et demi. Selon la presse britannique, cette rechute devrait cette fois l'éloigner des pelouses pour environ trois mois, un nouveau coup dur pour le joueur comme pour son club.

Arrivé à Hull City à l'été 2024 avec l'ambition de franchir un palier en Angleterre, Bachir Belloumi n'a jusqu'ici que très peu eu l'occasion de s'exprimer pleinement. Rapidement freiné par des problèmes physiques, il n'a pas pu s'installer durablement dans la rotation de l'équipe, malgré des prestations jugées de haut niveau lorsqu'il était apte à

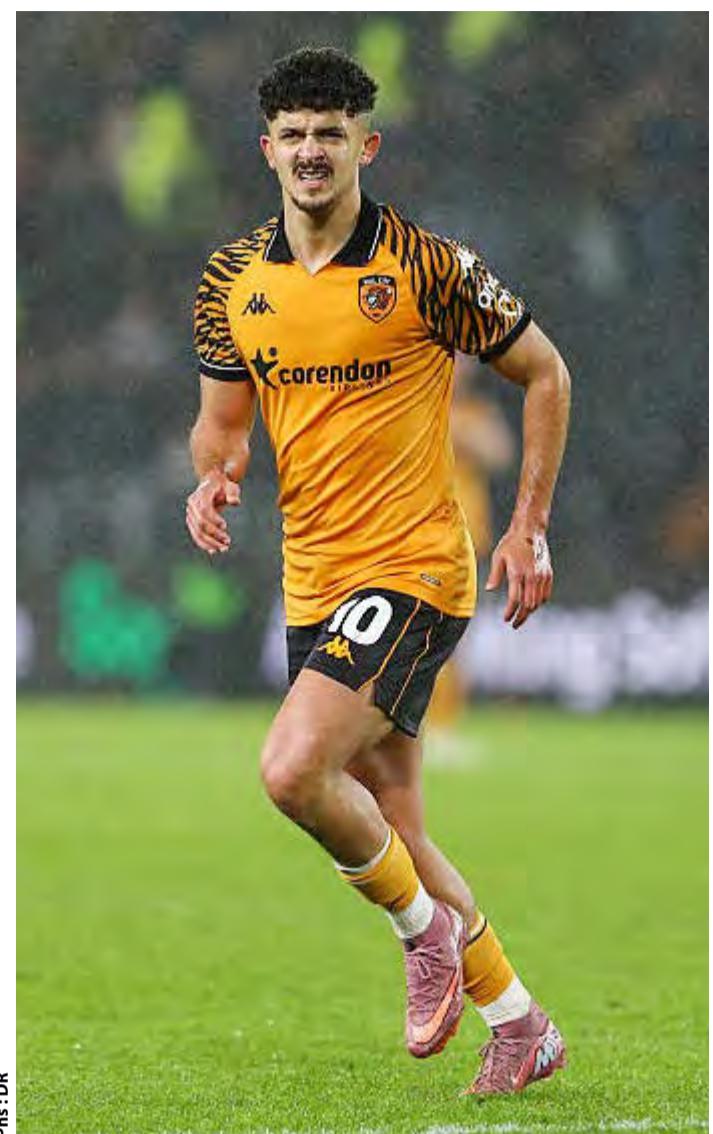
PHOTO DR

jouer. Une frustration d'autant plus grande que Hull City est engagé dans une lutte intense pour l'accès en Premier League, où chaque option offensive compte.

Natif de Mascara, le fils du légendaire N.10 des Verts, Lakhdar Belloumi, demeure un joueur au potentiel indéniable. Sa vitesse, sa qualité technique et sa capacité à faire des différences dans les un contre un font un profil moderne,

recherché dans le football actuel. Mais à ce stade de sa carrière, la question n'est plus uniquement sportive. Elle est désormais physique et mentale. Trouver les solutions adaptées pour prévenir ces blessures récurrentes, ajuster la charge de travail et retrouver une confiance totale en son corps sera déterminant pour la suite de son parcours.

Hakim S.



UNE OFFRE DE 600 000 EUROS FORMULÉE À SON CLUB PORTUGAIS

Le MC Alger passe à l'offensive pour Rafik Guitane

La MC Alger semble déterminé à renforcer son effectif durant ce mercato hivernal. Dans cette optique, la direction du club algérois a formulé une offre officielle de 600 000 euros au club portugais d'Estoril Praia afin de s'attacher les services du milieu offensif Rafik Guitane. Une initiative qui traduit la volonté claire des dirigeants mouloudéens d'apporter une plus-value technique à l'équipe lors du prochain marché des transferts hivernal.

Âgé de 25 ans, Guitane arrive à un moment charnière de sa carrière. Son contrat avec Estoril Praia arrive en effet à expiration en juin prochain, ce qui place le club portugais dans une position délicate : soit accepter l'offre algérienne et tirer un bénéfice financier immédiat, soit prendre le risque de voir le joueur partir librement à l'issue de la saison. Selon les informations disponibles, la décision finale du club portugais devrait intervenir dans les prochaines heures, tant les discussions semblent avoir atteint un stade avancé.

Du côté du Mouloudia, l'urgence est réelle. Malgré une domination actuelle du championnat national, les performances de l'équipe ne convainquent pas totalement. Les supporters, très exigeants, exercent une forte pression sur la direction, réclamant des renforts de qualité capables d'élever le niveau de jeu et de garantir une meilleure compétitivité, notamment sur la



scène continentale. Les critiques portent essentiellement sur le manque de créativité et d'efficacité dans le jeu offensif, un déficit que l'arrivée de Guitane pourrait combler.

Joueur doté de qualités techniques reconnues, capable d'évoluer entre les lignes et de dynamiser l'animation offensive, Rafik Guitane représente un profil recherché par le staff technique mouloudéen. Sa formation européenne et son expérience dans un championnat compétitif comme la Liga Portugal constituent des atouts non négligeables pour une équipe en quête de maturité tactique et de solutions variées.

Sur le plan international, Guitane a récemment été convoqué avec l'équipe nationale algérienne A à l'occasion de la Coupe arabe. Toutefois, sa participation à la compétition est restée limitée, son temps de jeu se résumant à quelques minutes réparties sur les quatre rencontres disputées par les Verts. L'élimination en quarts de finale face aux Émirats arabes unis, après une séance de tirs au but, n'a pas permis au joueur de véritablement s'illustrer, mais cette expérience internationale demeure un élément positif dans son parcours.

Pour la MCA, ce possible recrutement dépasse le simple cadre sportif. Il s'agit également d'un signal fort envoyé aux supporters, démontrant la volonté de la direction d'investir et de répondre aux attentes populaires. La réussite ou non de ce transfert pourrait avoir un impact significatif sur le climat autour du club et sur la suite de la saison.

Reste désormais à savoir si Estoril Praia acceptera l'offre formulée et si Rafik Guitane rejoindra effectivement le club algérois dans les prochains jours. Une chose est sûre : ce dossier est suivi de près par les supporters du vieux club de la capitale, conscients que l'arrivée d'un joueur de ce calibre pourrait marquer un tournant décisif dans la quête des objectifs fixés cette saison.

H.S.

LIGUE 1 MOBILIS (14E JOURNÉE)

Le championnat s'intensifie

La 14e journée de la Ligue 1 Mobilis a livré son lot d'enseignements, confirmant certaines dynamiques tout en ravivant des espoirs ailleurs. Entre une USM Alger solide à l'extérieur, une JS Kabylie enfin soulagée, et un leader toujours en embuscade, le championnat continue de dessiner ses lignes de force à l'approche d'un tournant de la phase aller.

Phs : DR



L'USM Alger a réalisé une bonne opération en ramenant un point précieux de son déplacement chez l'Olympique Akbou (1-1). Un résultat qui permet aux Rouge et Noir de consolider leur deuxième place au classement, dans une rencontre disputée et engagée. Longtemps bousculée, l'USMA n'a fait preuve de caractère pour éviter la défaite et rester au contact du leader. Les Algérois ont pourtant été surpris après l'heure de jeu, lorsque Gherbi a ouvert le score pour les locaux d'une tête bien ajustée à la 68e minute. Dos au mur, les hommes de l'USM ont réagi avec détermination. Leur domination a fini par être récompensée grâce à Khalidi, auteur de l'égalisation sur une tête croisée à la suite d'un centre précis de Ghacha (77e). Un but libérateur qui a permis aux visiteurs d'arracher un nul mérité. Avec ce point, l'USM Alger porte son total à 23 points et conserve une courte avance sur l'Olympique Akbou, désormais troisième avec 22 unités. Une régularité qui confirme les ambitions des Rouge et Noir, capables de gérer les temps faibles et de répondre présents dans les moments clés.

JS KABYLIE, LE SOULAGEMENT APRÈS LA TEMPÊTE

De son côté, la JS Kabylie a enfin mis fin à une série noire de cinq matches sans victoire en championnat, en s'imposant face à l'ASO Chlef (2-1). Une victoire capitale, acquise dans un stade Hocine Aït Ahmed presque vide, où la tension était palpable et les supporters présents n'ont cessé de manifester leur mécontentement. Malgré ce contexte pesant, les joueurs de Josef Zinbauer ont su se concentrer sur l'essentiel. Boudebouz a ouvert le score dès la 15e minute, redonnant espoir à tout un public en quête de réaction. Mais l'ASO Chlef n'a pas tardé à répondre, avec l'égalisation de Feddal quatre minutes plus tard, relançant totalement la ren-

contre. Au retour des vestiaires, la JSK a affiché un visage plus conquérant. Messaoudi a inscrit le but décisif à la 50e minute, offrant trois points précieux aux Canaris. Ce succès permet à la JS Kabylie de se hisser à la 9e place avec 18 points, tout en disposant de deux matchs en retard, un élément non négligeable dans la course au milieu de tableau. À l'inverse, l'ASO Chlef continue de s'enfoncer. Avec seulement treize points, le club stagne à la 14e position et peine à enrayer une spirale négative qui commence à inquiéter.

LE CHOC MCA - ESS EN LIGNE DE MIRE

La 14e journée n'a pas encore livré tous ses verdicts. Lundi, trois rencontres viendront la compléter, avec notamment deux affiches très attendues : MC Oran - CR Belouizdad et surtout MC Alger - ES Sétif. Un duel au sommet qui focalise déjà toutes les attentions, tant par son enjeu sportif que par son poids historique.

Leader du championnat avec 28 points et encore deux matchs en retard, le MC Alger aura l'occasion de frapper un grand coup. Une victoire face à l'Entente permettrait au Doyen de creuser davantage l'écart sur ses poursuivants directs et de conforter sa position en tête du classement, à l'aube d'un tournoi important de la saison.

Solide et régulier depuis l'entame de l'exercice, le MCA avance avec assurance, porté par une dynamique positive et une confiance retrouvée. En face, l'ES Sétif se présentera avec l'ambition de se racheter après sa récente défaite face au CR Belouizdad (1-3), qui a mis fin à une série de quatre matchs sans revers. Un faux pas qui a provoqué colère et frustration chez les supporters séfifis, de plus en plus exigeants à l'égard de leur équipe. Conscient de l'enjeu, le staff technique séfifi appelle à la vigilance et à la solidarité pour éviter une nouvelle déconvenue aux conséquences potentiellement lourdes.

Au-delà de l'aspect purement sportif, cette rencontre sera également marquée par les retrouvailles entre Milutin Sredojevic et Rhulani Mokwena sur les bancs de touche. Les deux techniciens se connaissent bien pour avoir

MERCATO HIVERNAL EN APPROCHE

Le MC Alger accélère

premier coup fort dès cet hiver. Cette proposition, envoyée jeudi dernier, place Estoril-Praia face à un choix délicat. Soit accepter l'offre et encaisser une indemnité immédiate, soit conserver le joueur jusqu'au terme de la saison au risque de le voir partir librement. Une réponse est attendue dans les prochaines heures, et pourrait débloquer rapidement le dossier. Sur le plan sportif, le profil de Guitane correspond parfaitement aux attentes du staff technique. Capable d'évoluer entre les lignes, doté d'une bonne vision de jeu et d'une qualité de passe appréciable, il est perçu comme un élément capable d'apporter plus de créativité face aux blocs bas. Le joueur, lui, se montre

réceptif au projet du MCA, un club auquel il est attaché sur le plan affectif, un paramètre non négligeable dans les négociations.

LE DOSSIER MOFOKENG SE COMPLIQUE

Parallèlement, la piste Relebophile Mofockeng reste ouverte, mais s'annonce plus complexe. L'ailier sud-africain d'Orlando Pirates, auteur de performances remarquées et actuellement au Portugal. Le MC Alger a officiellement transmis une offre de 600 000 euros à Estoril-Praia pour s'attacher les services de Rafik Guitane. Le milieu offensif, en fin de contrat en juin prochain, représente une opportunité jugée stratégique par la direction mouloudéenne, qui souhaite frapper un

collaboré ensemble par le passé du côté d'Orlando Pirates, en Afrique du Sud. Un détail qui ajoute une dimension tactique supplémentaire à cette affiche de prestige, où chaque choix pourrait s'avérer décisif.

À mesure que la phase aller touche à sa fin, chaque point pèse un peu plus lourd, et cette 14e journée en est une parfaite illustration : entre confirmations, révélés et attentes, la Ligue 1 Mobilis reste plus disputée que jamais. Mohamed Amine Toumiat

RÉSULTATS

Vendredi, 26 décembre 2025 :
USM Khchela - CS Constantine 0-0
JS Saoura - MC El Bayadh 2-1

Samedi, 27 décembre 2025 :
Olympique Akbou - USM Alger 1-1
Paradou AC - MB Rouissat 1-0
JS Kabylie - ASO Chlef 2-1

Lundi, 29 décembre 2025 :
ES Mostaganem - ES Ben Aknoun 14h00
MC Oran - CR Belouizdad 17h00
MC Alger - ES Sétif 19h30

Classement :

	Pts	J
1). MC Alger	28	11
2). USM Alger	23	14
3). JS Saoura	22	14
4). O. Akbou	22	14
5). MC Oran	21	13
6). USM Khchela	21	14
7). CR Belouizdad	20	12
8). CS Constantine	19	13
9). JS Kabylie	18	12
10). ES Ben Aknoun	17	12
11). MB Rouissat	16	13
12). Paradou AC	16	14
13). ES Sétif	15	13
14). ASO Chlef	13	14
15). ES Mostaganem	9	13
16). MC El Bayadh	3	14.

M. A. T.

RÉSULTATS

Vendredi :

JS El Biar - NA Hussein-Dey

1-0

Samedi :

CR Témouchent - JSM Tiaret

2-1

ESM Koléa - WA Tlemcen

3-2

MC Saïda - WA Mostaganem

2-0

RC Kouba - ASM Oran

0-0

USM El Harrach - GC Mascara

4-1

US Bechar Djedid - RC Arbaâ

1-2

CRB Adrar - JS Texraine 3-3

1-2

Classement :

Pts

J

1). JS El Biar

32

14

2). CR Témouchent

28

14

3). USM El Harrach

28

14

M. A. T.

LIGUE 2

Démonstration Harrachie à domicile

L'USM El Harrach a livré une prestation aboutie en dominant largement le Ghali de Mascara (4-1), au terme d'un match maîtrisé de bout en bout. Malgré une expulsion précoce, les Harrachis ont fait parler leur efficacité offensive et leur solidité collective, confirmant leur bonne dynamique et leur ambition affichée. L'USMH n'a pas perdu de temps pour imposer son rythme. Dès l'entame de la rencontre, les Harrachis ont exercé une pression intense sur le camp adverse, empêchant le Ghali de Mascara de développer son jeu. Cette domination initiale a été rapidement concrétisée par Bensaha, auteur d'une frappe sèche et rasante des 25 mètres qui a laissé Hamou sans réaction (8e). Un but précoce qui a installé la confiance dans les rangs locaux. La rencontre a ensuite pris un tournant inattendu avec l'expulsion de Zouari, averti à deux reprises en l'espace de quelques secondes (16e). Réduits à dix, les Harrachis auraient pu reculer, mais ils ont au contraire continué à jouer vers l'avant. Bensaha (21e) puis Lachahab (22e) ont tour à tour mis en difficulté la défense mascariène, annonçant un second but devenu inévitable. La logique a été respectée à la 28e minute, lorsque Belhadj a doublé la mise sur une frappe déviée à l'entrée de la surface. Ce deuxième but a permis à l'USMH de gérer la fin de la première période avec sérénité, malgré l'infériorité numérique. Les Harrachis ont regagné les vestiaires avec deux buts d'avance et une organisation bien en place. Au retour des vestiaires, le Ghali de Mascara a tenté de réagir en procédant à trois changements. Mais les intentions des visiteurs ont été rapidement douchées. Moins de trente secondes après la reprise, Bechou a inscrit le troisième but, profitant d'une offre de Bensaha (46e). Cette réalisation a pratiquement scellé le sort de la rencontre. Libérés, les Harrachis ont géré leur avance, laissant parfois l'initiative à leurs adversaires. Le GCM a fini par inquiéter Chaouchi, notamment ce coup franc de Johnson sur la transversale. En gérant intelligemment son avance, la formation de Gernot Rohr a signé une victoire historique, la première de son histoire à la CAN. Ce succès relance totalement le Bénin dans la course à la qualification, même si un résultat face au Congo sera indispensable pour valider le billet pour les huitièmes. À l'inverse, le Botswana se retrouve presque condamné et devra créer l'exploit face au Sénégal pour espérer accrocher une place de meilleur troisième.

Le choc du groupe D entre le Bénin et le Botswana. Battues lors de la première journée, les deux sélections n'avaient plus le droit à l'erreur. Les Guépards ont réagi grâce à l'entrée dynamique du jeune Ibrahim Mbaye, dont l'impact a été décisif sur l'égalisation signée Sadio Mané. Ce nul laisse les deux équipes en ballottage favorable avec quatre points, mais repousse la confirmation de leur qualification.

CAN 2025

Deuxième journée décisive

La deuxième journée de la phase de poules de la CAN 2025 a livré ses premiers verdicts pour les groupes C et D. Entre confirmations attendues, révélés espérés et regrets persistants, cette journée a profondément rebattu les cartes. Si certaines sélections ont pris une option sérieuse sur la qualification, d'autres se retrouvent déjà dos au mur à l'approche de la dernière levée.



congolaise bien organisée. Après un premier but annulé pour hors-jeu, la RDC a finalement trouvé l'ouverture par Cédric Bakambu à la 61e minute. Touchés lors de la première journée, les deux sélections n'avaient plus le droit à l'erreur. Les Guépards ont réagi grâce à l'entrée dynamique du jeune Ibrahim Mbaye, dont l'impact a été décisif sur l'égalisation signée Sadio Mané. Ce nul laisse les deux équipes en ballottage favorable avec quatre points, mais repousse la confirmation de leur qualification.

DES REGRETS PARTAGÉS DANS LE GROUPE C

Dans le groupe C, l'affiche entre l'Ouganda et la Tanzanie avait des allures de match couperet. Les deux équipes, battues lors de la première journée, jouaient leur survie dans la compétition. L'Ouganda a dominé la première période sans réussir à concrétiser, tandis que la Tanzanie a ouvert le score sur penalty à la 30e minute. La réaction ougandaise a été réelle, avec l'égalisation d'Ikpaezo à dix minutes de la fin. La fin de rencontre a été totalement folle. L'Ouganda a manqué un penalty par Okello dans le temps additionnel, avant que la Tanzanie ne gâche à son tour une occasion en or face au but vainqueur. Ce match nul laisse les deux sélections dans une situation très délicate, avec le sentiment

M. A. T.

PROGRAMME DU JOUR

Groupe A
Comores - Mali 20h00
Zambie - Maroc 20h00

Groupe B
Angola - Egypte 17h00
Zimbabwe - Afrique du Sud 17h00

EN VUE DU CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE HANDBALL

Le sept national en phase décisive de préparation

Dans le cadre de sa préparation pour le prochain Championnat d'Afrique de handball, prévu le mois prochain au Rwanda, la sélection nationale algérienne de handball est entrée dans une phase décisive de sa préparation. Les Verts sont, depuis avant-hier, à pied d'œuvre en République tchèque où ils ont entamé un premier stage de préparation à l'étranger, qui prendra fin le 1er janvier prochain. Ces confrontations internationales constituent une opportunité précieuse pour le staff technique, conduit par Salah Bouchehriou qui pourra évaluer le niveau réel de préparation de l'effectif, tester différentes combinaisons tactiques et affiner les automatismes collectifs.

Elles permettront également aux joueurs de gagner en confiance, en rythme et en compétitivité avant le grand rendez-vous continental. Ce programme de préparation à l'étranger illustre la volonté des responsables de mettre la sélection nationale dans les meilleures conditions possibles, en misant sur la qualité des oppositions et l'intensité du travail. Les Verts auront ainsi l'occasion de mesurer à plusieurs sélections nationales, dont le Kosovo et la Géorgie, en plus de rencontres face à des clubs slovènes. Ces confrontations internationales constituent une opportunité pour le staff technique, conduit par Salah Bouchehriou qui pourra évaluer le niveau réel de préparation de l'effectif, tester différentes combinaisons tactiques et affiner les automatismes collectifs.

Présenter une équipe compétitive, bien préparée et capable de rivaliser avec les meilleures nations africaines lors du prochain Championnat d'Afrique. L'objectif est non seulement de réaliser un parcours honorable, mais aussi de poser les bases d'un projet solide pour l'avenir du handball algérien.

Ce programme de préparation à l'étranger illustre la volonté des responsables de mettre la sélection nationale dans les meilleures conditions possibles, en misant sur la qualité des oppositions et l'intensité du travail.

À travers ces deux stages successifs, la Fédération et le staff national affirment clairement leur ambition :

Hakim S.

UNE ANNÉE PORTEUSE DE SENS ET DE PERSPECTIVES

Pris dans leur globalité, ces résultats obtenus en gymnastique, en athlétisme et en karaté dessinent le portrait d'un sport algérien ambitieux, pluriel et résilient. Les médailles remportées en 2025 ne représentent pas seulement des distinctions honorifiques ; elles incarnent le fruit d'années de travail, de sacrifices et de structuration progressive du mouvement sportif national.

À l'approche de la clôture de l'année 2025, ces exploits constituent une source de fierté nationale et un socle solide pour l'avenir. Ils rappellent que l'Algérie dispose des talents nécessaires pour continuer à s'imposer sur la scène mondiale et à nourrir de légitimes ambitions pour les grandes échéances internationales à venir.

H. S.

PREMIER LEAGUE

Arsenal reste sur le trône, Villa renverse Chelsea

Les fêtes de fin d'année n'ont pas coupé l'appétit du leader Arsenal et de ses dauphins Manchester City et

Aston Villa, ces derniers ayant renversé Chelsea lors du choc de la la 18e journée de Premier League, samedi. Le champion sortant

Liverpool s'est également imposé face au dernier Wolverhampton (2-1).

Les Gunners conservent la tête avec deux points d'avance sur Manchester City après leurs succès respectifs contre Brighton et Nottingham Forest (2-1), sur le même score. Mais c'est le choc entre Chelsea et Villa qui a polarisé l'attention. À trois jours d'un déplacement chez... les Gunners, les Villans ont signé à Stamford Bridge leur onzième succès d'affilée toutes compétitions confondues. Les hommes d'Unai Emery, inexistants en première période (et menés 1-0 à la pause), sont revenus de nulle part pour s'imposer grâce à un doublé d'Ollie Watson et rester à trois points des Gunners et à une unité de City. Au fond du trou cet automne, Liverpool a de son côté enchaîné une troisième victoire consécutive en championnat contre les Wolves (2-1), sans dominer totalement son sujet, et le voilà en bien meilleure posture.

Le tenant du titre chipe la quatrième place à Chelsea avec 32 points. Il peut espérer prolonger son élan ensuite contre Leeds et Fulham, avant un déplacement beaucoup plus corsé à Arsenal, le 8 janvier. Le leader s'est lui débarrassé de Brighton samedi à la maison malgré quelques frissons en fin de match, surtout après la réduction du score de Diego Gomez (64e, 2-1). Une belle parade du gardien David Raya sur une frappe de Yankuba Minteh



(76e) lui a permis de conserver l'avance acquise grâce à des buts de Martin Odegaard (14e) et Georginio Rütter, contre son camp (52e). "Ça a été difficile à la fin, mais je pense que nous avons fait un bon match. Nous avons dominé dès le début, ils ont repris un peu d'élan vers la fin, mais nous avons obtenu trois points importants", a commenté le capitaine norvégien sur Sky Sports.

En début d'après-midi, Manchester City avait ouvert les hostilités sur le terrain de Nottingham Forest (2-1), avec une seconde période aboutie dans laquelle a brillé Rayan Cherki, une fois de plus. Le N.10 français a haussé son niveau de jeu après la mi-temps, comme le reste de ses partenaires, et il a fait basculer la rencontre avec une passe décisive pour Tijjani Reijnders (48e, 1-0) et le but vainqueur (83e, 2-1), de chaque côté de l'égalisation d'Omari Hutchinson (54e, 1-1). "Depuis le premier jour, avec Rayan, il y a des moments où je lui crie dessus, et d'autres où j'ai envie de l'embrasser. Mes sentiments sont partagés avec

lui, mais je dois le laisser exprimer son incroyable talent", a commenté son entraîneur Pep Guardiola. L'ex-Lyonnais de 22 ans enchaîne les titularisations dans une Premier League où il s'est acclimaté à merveille. Il compte désormais sept passes décisives dans le championnat anglais, toutes réalisées entre début novembre et fin décembre.

Autre "Frenchy" qui a le vent en poupe, Hugo Ekitiké a livré une nouvelle belle partition avec Liverpool contre Wolverhampton, avec notamment un énorme travail sur le deuxième but signé Florian Wirtz (42e, 2-0). Les Reds ont perdu le contrôle en seconde période face à la lanterne rouge, surtout après la réduction du score de Santiago Bueno (51e, 2-1), mais ils ont assuré l'essentiel chez eux à Anfield. Dans les autres rencontres disputées samedi, Brentford a régale son public face à Bournemouth (4-1), contrairement au premier relégable West Ham, battu 1-0 par Fulham, et à Burnley, l'avant-dernier accroché 0-0 par Everton.

"CE N'EST QUE LE DÉBUT"

Florian Wirtz brise enfin la malédiction avec Liverpool

La disette est terminée : face aux Wolves samedi, Florian Wirtz a enfin inscrit son premier but avec Liverpool. L'Allemand a doublé la mise pour les Reds face à Wolverhampton et assuré un troisième succès de suite pour les siens en Premier League. "Je savais que ça viendrait", savourait-il en fin de rencontre. Pour Arne Slot, qui a toujours défendu son joueur, ce but en appelle d'autres.

Florian Wirtz le sait : son premier but avec les Reds ne fera pas taire toutes les voix contraires. Quand on pèse 125 millions d'euros, un bilan d'un but en vingt-trois matches reste largement insuffisant. "Bien sûr, j'aurais aimé marquer plus tôt", avouait, pragmatique, le milieu offensif de 22 ans au micro de Sky Sports après la victoire de Liverpool face aux Wolves, ce samedi (2-1). "C'est comme ça, je dois l'accepter. Mais je savais que ça viendrait, et je dois continuer à travailler pour poursuivre sur cette lancée", a-t-il ajouté.

Si la libération tant attendue est venue, c'est en bonne partie par l'intercession d'Hugo Ekitiké. Servi par Milos Kerkez au

milieu du terrain, le buteur français déposait André d'un grand pont magistral avant de servir idéalement Florian Wirtz devant la surface. Seul, face au but, l'Allemand s'emmenait bien le ballon pour conclure du droit (2-0, 42e). Une délivrance plus que bienvenue, alors que nombreux sont les sceptiques au sujet de Wirtz depuis le début de saison. Et Arne Slot, son entraîneur, sait combien la situation a pesé sur son joueur. "Chaque personne qui s'intéresse au football sait ce qui se dit de vous quand vous ne marquez pas, a-t-il martelé en conférence de presse après la rencontre. Tous les joueurs le savent également, c'est donc bien pour lui d'avoir marqué son premier but. Mais ce n'est que le début."

L'ADAPTATION PRESQUE TERMINÉE ?

Le technicien batave, artisan en première ligne du dernier mercato, a toujours clamé sa confiance en son numéro 10 contre vents et marées. Même quand le sage Arsène Wenger avait accusé Wirtz de "détruire le milieu" de Liverpool, le mois dernier, Slot avait sorti sa carte fétiche de

"l'adaptation". Celle du joueur à ses nouveaux coéquipiers, et de ses nouveaux coéquipiers au joueur qu'est Florian Wirtz.

Cette semaine, Arne Slot avait cette fois estimé que Florian Wirtz "s'est adapté à la Premier League maintenant, mais il doit encore devenir physiquement exceptionnel". Au soir de son premier but, face aux Wolves, l'entraîneur a de nouveau salué "les qualités" et l'impact de son joueur sur le jeu du Liverpool version 2025-2026 (104 ballons touchés face aux Wolves, 7 dribbles réussis pour 8 tentés). Face à Tottenham, la semaine passée, il avait idéalement servi Alexander Isak pour l'ouverture du score. Le timing de ce regain de forme n'est peut-être que fortuit. Mais difficile de ne pas voir le départ de Mohamed Salah pour la CAN comme une influence à compenser dans le jeu des Scousers, ce qu'a su accomplir Wirtz ce samedi à Anfield.

Pointé, parmi d'autres, lors de la passe difficile des Reds, Wirtz s'est mué en artisan du bon rebond des siens depuis quelques rencontres : Liverpool a remporté ses trois derniers matches de championnat. Passée, l'adaptation : l'heure est à la confirmation.

TOTTENHAM

Un mercato hivernal très agité ?

En difficulté depuis le début de la saison, Tottenham pourrait frapper fort sur le marché des transferts pour tenter de redresser la barre. Malgré un changement d'entraîneur à l'intersaison, les Spurs peinent à trouver de la continuité et la direction londonienne entend profiter du prochain mercato hivernal pour corriger les déséquilibres de l'effectif.

Selon la presse anglaise, une enveloppe pouvant atteindre 170 M€ serait prête à être mobilisée, avec une priorité donnée au renforcement du secteur offensif. Plusieurs pistes sont à l'étude, notamment en Premier League, tandis que le club réfléchit aussi à recruter un attaquant axial et un défenseur central gauche, afin d'offrir davantage de solutions à Thomas Frank pour la seconde partie de saison.

REAL MADRID

Mauvaise nouvelle à Xabi Alonso

En proie à pas mal de difficultés depuis le début de la saison, Xabi Alonso ne trouve pas encore toutes les solutions à ses problèmes. Il ne pourra pas non plus compter sur le mercato pour y répondre. La version Real Madrid de Xabi Alonso est encore loin de donner satisfaction. La première partie de la saison a été particulièrement laborieuse. Malgré un succès durant le Clasico en octobre (2-1), la Casa Blanca a déçu dans le jeu, se remettant la plupart du temps à Kylian Mbappé, auteur de 29 buts en 24 matchs toutes compétitions confondues. Elle a enchaîné quelques contre-performances aussi bien en Liga (4 matchs sans victoire entre novembre et décembre) qu'en Ligue des Champions (Liverpool, Manchester City), en plus d'avoir essayé une polémique entre Xabi Alonso et Vinícius Júnior. Tout semble être rentré dans l'ordre entre les deux hommes, mais les problèmes tactiques du Real perdurent. Et le Brésilien ne fut pas le seul à être en colère au sein du vestiaire. Des éléments comme Dani Ceballos, Rodrygo, Brahim Díaz ou encore, et plus problématique, Jude Bellingham et Federico Valverde n'apprécient pas le sort qui leur est réservé. Pour le jeune Endrick, mécontent de son temps de jeu, une solution a été trouvée en l'envoyant s'aguerrir en prêt du côté de l'OL. Il a par ailleurs promis de revenir plus fort, lui dont la place de numéro 9 est réservée entre Rhône et Saône.

PAS DE RECRUE EN JANVIER

Il sera le seul départ à priori. Le club espagnol a choisi la stabilité pour ce mercato hivernal. Comme révélé par la Cadena Cope, le prêt du jeune Brésilien (19 ans) chez les Gones restera comme l'unique mouvement du club en janvier, à moins d'une importante blessure évidemment ou d'un événement inattendu. La direction merengue a, en effet, décidé de ne pas retoucher l'effectif et de poursuivre la saison avec le groupe actuellement en place. Au grand dam de Xabi Alonso, lequel aurait bien aimé au moins un mouvement inverse en accueillant un renfort. L'été dernier, il avait notamment formulé une demande pour le recrutement d'un milieu de terrain défensif. Comme il y a six mois, les dirigeants estiment disposer de ressources suffisantes en interne pour construire un entrejeu compétitif et ont donc refusé cette demande. Aucune dépense ne sera engagée avant le prochain mercato estival, qui devrait être bien plus actif, le club préférant faire confiance aux solutions déjà présentes, surtout les jeunes comme Thiago Pitarch et Cestero, appelés à saisir leur chance dans les mois à venir. Ce sera l'occasion de mener l'offensive sur Vitinha notamment.

SERIE A

La Juventus s'impose à Pise

La Juventus a enchaîné une troisième victoire consécutive en championnat en s'imposant sur la pelouse de Pise (0-2), ce samedi, lors de la 17e journée de Serie A. Longtemps stériles malgré une domination globale, les Turinois ont trouvé l'ouverture sur un but contre son camp de Calabresi (73e). En fin de rencontre, Yildiz a définitivement scellé le succès des Bianconeri dans le temps additionnel (90e+2). Avec cette victoire, la Juventus remonte provisoirement à la 3e place avec 32 points, un classement toutefois à relativiser puisque les hommes de Luciano Spalletti comptent deux matchs de plus que l'Inter, l'AC Milan et Naples.

SUR FOND DE CRISE HUMANITAIRE PERSISTANTE

Le Mali face à une flambée rapide de diphtérie

Le Mali est confronté, depuis la mi-septembre, à une flambée rapide de diphtérie, une infection pourtant évitable, qui prospère sur un système de santé fragilisé, des pénuries chroniques et un accès humanitaire de plus en plus entravé, déplore l'ONU.

Selon l'organisation onusienne, plus de 530 cas et une trentaine de décès ont été officiellement signalés début décembre. Les Nations unies préviennent, toutefois, que "la réalité est probablement bien plus sombre", en raison d'une sous-déclaration massive. Les régions de Mopti et Ségou, dans le centre, et de Tombouctou, dans le nord-ouest, concentrent les taux de mortalité les plus élevés. Ces territoires sont déjà considérés parmi les plus exposés à l'insécurité, aux restrictions de circulation et à l'affondrement des services publics, souligne l'Organisation onusienne. Dans ces zones, la maladie se propage sur fond de pénuries de vaccins et d'un accès limité aux soins, aggravés par les déplacements de populations et l'instabilité persistante. Face à l'urgence, le chef des opérations humanitaires de l'ONU, Tom Fletcher, a débloqué un million de dollars du Fonds central d'intervention d'urgence des Nations unies (CERF) afin de financer une réponse sanitaire immédiate. Cette enveloppe doit permettre à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de déployer des équipes médicales d'urgence, de fournir antibiotiques et antitoxines, de renforcer la pré-



vention des infections, la prise en charge des malades, le suivi des contacts et la sensibilisation des communautés. Mais cette mobilisation sanitaire se heurte à une réalité brutale: "l'accès humanitaire au Mali est de plus en plus compromis", regrette l'ONU. Dans de larges pans du centre et du nord du pays, les pénuries de carburant, les restrictions de mouvement et l'insécurité ont ralenti les interventions de terrain au cours des dernières

semaines. Les cliniques mobiles voient leur rayon d'action réduit, les chaînes d'approvisionnement sont fragilisées et les populations les plus isolées restent hors de portée des soins. La flambée de diphtérie survient ainsi dans une crise humanitaire plus large. Dans un pays où plus d'un quart de la population a besoin d'aide, la maladie révèle une fois de plus la vulnérabilité des structures étatiques.

R. I.

SÉNÉGAL

Plus de 550.000 personnes affectées par des déficiences

Plus de 550.000 personnes sont touchées par des déficiences visuelles au Sénégal, a rapporté vendredi l'Agence de presse sénégalaise (APS), citant le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique. "Les dernières estimations sur la prévalence de la cécité au Sénégal sont de 1,42%, ce qui correspond à environ 165.000 personnes aveugles et plus de 550.000 malvoyants", a déclaré Mouctar Dieng Badiane, coordinateur du Programme national de

promotion de la santé oculaire. Ces propos ont été tenus lors d'un déplacement à Thiès, à près de 70 kilomètres de Dakar, capitale du pays, à l'occasion d'une rencontre multi-acteurs consacrée au financement de la santé oculaire. Selon lui, les principales causes de la cécité sont notamment la cata-racte, les troubles de la réfraction liés à un défaut de correction optique, ainsi que la rétinopathie diabétique. "Nous avons été conviés par les organisations de personnes

vivant avec un handicap afin d'examiner les besoins de financement en matière de santé oculaire, mais aussi d'identifier des stratégies permettant d'améliorer l'accès aux soins", a-t-il expliqué. Il a enfin souligné que les déficiences visuelles, y compris la cécité, constituent un enjeu majeur de santé publique, appelant, dans un contexte de rareté des ressources financières, à la mise en place de mécanismes endogènes de financement de la santé oculaire.

R. I.

Sept morts dans un accident de la route au centre du pays

Sept personnes ont été tuées et quatorze autres blessées vendredi dans un accident de la route sur l'axe Diourbel-Gossas, au centre du Sénégal, rapporte le quotidien national Le Soleil. L'accident s'est produit à hauteur de la localité de Darou Salam Ténéfoul, dans le département de Gossas, précise la même source. L'accident est dû à une collision entre deux véhicules de transport en commun, un minicar reliant Kaolack à Diourbel et un minibus en provenance de Dakar et à destination de la région de Kaffrine, selon Le Soleil. Les sapeurs-pompiers, alertés par des témoins, ainsi que les éléments de la brigade territoriale de la gendarmerie de Diourbel, sont intervenus sur les lieux, indique le journal.

CÔTE-D'IVOIRE Aux urnes pour les élections législatives

Les Ivoiriens se rendent aux urnes samedi pour élire 255 députés de l'Assemblée nationale, deux mois après une présidentielle très largement remportée par Alassane Ouattara. L'Assemblée renouvelée tous les 5 ans, compte actuellement une majorité de députés du parti au pouvoir. Plus d'un millier de candidats sont en lice, dont près de 800 indépendants. A Abidjan, des bureaux de

vote ont ouvert autour de 9H00 GMT, avec une heure de retard et sous une pluie battante, ont rapporté des médias. L'Assemblée nationale ivoirienne est composée de 255 sièges. Sur les 1.370 candidats retenus aux législatives, 181 sont des femmes. Fin octobre, M. Ouattara a été élu pour un 4e mandat avec 89,77% des voix et un taux de participation de 50,10%.

R. I.

CENTRAFRIQUE

Derniers meetings avant la présidentielle de dimanche

Les candidats à la présidentielle de dimanche en Centrafrique, dont le président Faustin-Archange Touadéra, favori pour un troisième mandat consécutif, ont tenu leurs derniers rassemblements vendredi, marquant la fin de la campagne électorale. Les Centrafricains sont appelés aux urnes pour un quadruple scrutin - présidentiel, législatif, local -, dans un contexte marqué par l'appel au boycott d'une partie de l'opposition. A Bangui, des milliers de militants, vêtus aux couleurs du parti présidentiel, ont rempli le stade de 20.000 places. Dans une ambiance festive, ils ont brandi affiches et drapeaux. "Je vous assure que, si vous votez pour moi, vous aurez la paix", a déclaré M. Touadéra. Anicet Georges Dologuele, principal adversaire du président sortant, a fait le choix de la mobilité pour ce dernier jour de campagne électorale.

R. I.

TUNISIE

Les microentreprises représentent 87% des entreprises employeuses en 2023

Les microentreprises représentent 87% de l'ensemble des entreprises employeuses fin 2023 en Tunisie, selon un rapport transmis vendredi à Xinhua par l'Institut arabe des chefs d'entreprises (IACE), un institut de réflexion basé à Tunis. Portant sur la première édition du "Rapport national sur l'entreprise en Tunisie 2023", le rapport révèle que l'économie tunisienne reste largement dominée par les micro-entreprises en 2023, mais leur contribution formelle à l'économie reste limitée, soit 17,8% de l'emploi recensé dans les entreprises, 10,9% du tissu économique et seulement 3% des impôts directs. En revanche, le secteur privé structuré constitue le moteur central de la création de valeur et de la soutenabilité budgétaire, contribuant à hauteur de 59% de la valeur ajoutée totale, 79% de l'investissement des entreprises et 43% de l'emploi formel, ajoute la même source.

R. I.

NIGER

Le gouvernement institue des e-passeports AES

Le gouvernement nigérien a adopté vendredi en conseil des ministres un projet de décret portant réglementation des e-passeports nigériens AES (Confédération des Etats du Sahel) ordinaires et de service. Il a expliqué dans un communiqué que ce projet vise à faciliter la libre circulation des personnes au moyen de documents de voyage sécurisés. Dans le but de favoriser l'intégration sous-régionale à travers l'harmonisation des documents de voyage et d'identité, "il est institué un passeport électronique avec les caractéristiques et spécifications techniques communes à la Confédération", a précisé le gouvernement. Le texte détermine les conditions d'établissement, de délivrance et de renouvellement des e-passeports ordinaires et de service, ainsi que les cas dans lesquels ces documents sont refusés, retirés ou annulés. Pour rappel, le Burkina Faso, le Niger et le Mali ont créé en septembre 2023 l'Alliance des Etats du Sahel (AES). Depuis janvier 2025, les passeports de l'AES ont été mis en circulation officiellement dans le cadre de la mise en œuvre de sa feuille de route, en particulier les aspects relatifs à la libre circulation des citoyens.

R. I.

R. I.

THAÏLANDE ET CAMBODGE

Les deux pays signent un accord de cessez-le-feu

Cet accord signé par le ministre thaïlandais de la Défense, le général Natthaphon Narkphanit, et le vice-Premier ministre et ministre cambodgien de la Défense, vise à rétablir la stabilité, à permettre le retour des civils vivant à proximité de la frontière et à prévenir toute nouvelle escalade du conflit.

La Thaïlande et le Cambodge ont signé samedi une déclaration commune pour convenir d'un cessez-le-feu à partir de midi, heure locale, ont rapporté les médias. La déclaration a été signée par le ministre thaïlandais de la Défense, Natthapon Nakpanich, et le vice-Premier ministre et ministre cambodgien de la Défense, Tea Seiha, lors de la troisième réunion du Comité général spécial des frontières (GBC), qui s'est tenue du côté thaïlandais de la frontière, dans la province de Chanthaburi. S'exprimant lors d'une conférence de presse après la réunion, M. Natthapon a déclaré que les points clés de la déclaration comprenaient un accord entre les deux parties pour maintenir les déploiements actuels de troupes sans autre mouvement, et qu'aucun déplacement de troupes ou patrouille ne serait effectué vers les positions de l'autre partie. Le cessez-le-feu sera surveillé pendant 72 heures, a informé M. Natthapon, ajoutant qu'"une fois la situation stabilisée, les civils pourront rentrer chez eux en toute sécurité, ce après quoi les 18 soldats cambodgiens détenus seront libérés, conformément aux normes et pratiques internatio-



nales". Selon le ministère cambodgien de la Défense, la Thaïlande rendra les 18 soldats cambodgiens capturés si le cessez-le-feu est pleinement respecté pendant 72 heures.

L'ONU ESPÈRE QUE L'ACCORD "OUVRIRA LA VOIE" À UN RENFORCEMENT DE LA PAIX

L'Organisation des Nations unies espère que le cessez-le-feu immédiat conclu samedi par la Thaïlande et le Cambodge "ouvrira la voie" à un renforcement de la confiance et à la paix entre les deux pays, a déclaré le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Vol-

ker Türk. Le représentant de l'ONU pour les droits de l'homme "se félicite de la reprise du cessez-le-feu entre la Thaïlande et le Cambodge, et espère que cela ouvrira la voie au renforcement de la confiance et à la paix", a écrit son bureau sur les réseaux sociaux. "Les communautés et les migrants touchés doivent recevoir toute l'aide nécessaire pour rentrer chez eux en sécurité", a-t-il ajouté. Au moins 47 personnes ont été tuées et plus d'un million de personnes ont été déplacées en trois semaines d'affrontements à la frontière impliquant artillerie, chars, drones et avions de chasse, selon des bilans officiels.

R. I.

TAIWAN Séisme de magnitude 6,6 au large du pays

Un séisme est survenu samedi au large de la côte nord-est de Taïwan, d'une magnitude évaluée à 6,6 par l'institut d'études géologiques américain USGS, trois jours après un premier, moins fort. Le tremblement de terre a été enregistré à 23H05 (15H05 GMT) à une profondeur de 73 kilomètres, au large du comté de Yilan, situé au sud-est de Taipei, selon l'administration météorologique centrale de Taïwan. Sa magnitude a été évaluée à 7,0 par l'administration météorologique locale. Aucun blessé ni dégât n'ont été signalés dans l'immédiat, ont souligné les pompiers de cette région. Il s'agit du deuxième séisme majeur à frapper l'île cette semaine, après une secousse de magnitude 6,0 mercredi (6,1, d'après l'agence taïwanaise). Les médias locaux ont rapporté que le tremblement de terre de samedi avait fait vaciller des immeubles à Taipei et a été ressenti dans tout Taïwan. Celui de mercredi s'était produit à une profondeur de 10 kilomètres dans le comté de Taitung, dans le sud-est, selon l'USGS. Cette île est fréquemment touchée par des séismes en raison de sa position à la lisière de deux plaques tectoniques, près de la Ceinture de feu du Pacifique, que l'USGS décrit comme la zone la plus active du monde au plan sismique. Le dernier grand tremblement de terre - de magnitude 7,4, le plus fort en 25 ans - est survenu en avril 2024, avec une secousse qui a fait au moins 17 morts, d'après les autorités. Il avait provoqué des glissements de terrain et gravement endommagé des bâtiments autour de Hualien, également dans l'est.

R. I.

POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2025-2029

L'Irak et l'ONU signent un accord cadre

L'Irak et l'ONU ont signé un accord cadre pour le développement durable 2025-2029, destiné à soutenir les priorités nationales du pays. Cet accord, conclu jeudi dernier à l'ombre du retrait progressif de l'ONU de la scène politique irakienne, vise à accompagner la transition du pays vers un modèle davantage fondé sur le développement, la gouvernance et l'autonomie institutionnelle, indique l'organisation onusienne. Il s'inscrit dans l'Agenda 2030 pour le développement durable, la feuille de route mondiale des Nations unies. "La signature de ce cadre constitue une transition

naturelle et honorable dans la relation entre les Nations unies et la République d'Irak", a déclaré Mohamed Al Hassan, chef de la mission d'assistance des Nations unies pour l'Irak (MANUI) qui s'achève à la fin de l'année. Elle reflète, a-t-il poursuivi, "un retrait ordonné et responsable du soutien à la stabilité politique, au profit d'une phase de consolidation durable en matière de développement entre l'Irak et l'organisation". Le cadre de coopération définit les axes autour desquels s'articulera l'appui onusien au cours des cinq prochaines années. Aligné sur le plan national de développe-

ment irakien, il repose sur quatre priorités majeures : l'amélioration de l'accès à l'éducation, à la santé et aux services sociaux, la création d'emplois et la stimulation de la croissance économique, la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, enfin, le renforcement de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance. Ces cadres de coopération, négociés entre l'ONU et les gouvernements, constituent l'outil central par lequel les Nations unies déclinent l'Agenda 2030 au niveau national, de la planification à la mise en œuvre, en passant par le suivi des politiques publiques.

R. I.

APRÈS UN AFFRONTEMENT MEURTRIER À LA FRONTIÈRE AVEC LE TADJIKISTAN

L'Afghanistan enquête sur l'incident

L'Afghanistan coopère avec le Tadjikistan et enquête sur un affrontement à la frontière entre les deux pays qui a fait cinq morts, dont deux gardes-frontières tadjiks, a déclaré samedi le ministre afghan des Affaires étrangères, Amir Khan Muttaqi. Jeudi, le Comité de sécurité nationale tadjik avait annoncé que trois hommes armés avaient franchi "illégalement" la frontière dans la province tadjike de Khatlon, voisine de l'Afghanistan. A la suite d'un affrontement avec les gardes-frontières tadjiks, ces trois personnes ont été tuées, avait précisé le

comité, mais deux gardes-frontières ont également perdu la vie. "Récemment, des incidents se sont produits à la frontière entre le Tadjikistan et l'Afghanistan, sur le territoire tadjik", a déclaré le ministre afghan. "Nous avons entamé une enquête sérieuse à ce sujet. J'ai parlé au ministre des Affaires étrangères tadjik et nous travaillons ensemble pour prévenir de tels incidents", a-t-il ajouté. "Nous craignons que des cercles malveillants veuillent détruire les relations entre deux pays voisins", a-t-il précisé.

R. I.

ATTENTAT CONTRE UNE MOSQUÉE EN SYRIE

L'Iran condamne l'attaque "terroriste"

L'Iran a condamné vendredi une attaque "terroriste" meurtrière contre des fidèles dans une mosquée de la ville centrale syrienne de Homs, selon un communiqué du ministère iranien des Affaires étrangères. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Esmaïl Baghaï, a fait cette déclaration après qu'une explosion a frappé la mosquée Imam Ali ben Abi Taleb dans le quartier de Wadi Dahab à Homs, tuant huit personnes et en blessant plusieurs autres. M. Baghaï a déclaré que l'Iran condamnait toutes les formes de terrorisme et d'extrémisme violent, soulignant la responsabilité de toutes les parties qui avaient préparé le terrain pour la poursuite, la croissance et la propagation du terrorisme et de l'extrémisme "par leurs interventions illégales, notamment en violant la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie et en occupant certaines parties de cet Etat arabe". Il a appelé à l'identification et à la punition des personnes impliquées dans cette "attaque terroriste odieuse", rappelant aux autorités de transition en Syrie leur responsabilité à cet égard.

R. I.

JAPON

L'ancien PM Ishiba critique à nouveau les propos en faveur de l'armement nucléaire

L'ancien Premier ministre japonais Shigeru Ishiba a de nouveau critiqué les récentes déclarations d'un haut responsable du gouvernement suggérant que le Japon devrait posséder des armes nucléaires. S'exprimant dans une émission diffusée vendredi soir par la chaîne de télévision japonaise BS11, M. Ishiba a déclaré qu'en tant que seul pays au monde à avoir subi des bombardements atomiques, le Japon devrait adopter une position claire sur la prévention de la prolifération nucléaire et ne pas faire de déclarations qui sapent cette position. Le 18 décembre, un haut responsable anonyme en charge de la sécurité au cabinet de la Première ministre a déclaré aux journalistes que le Japon devrait posséder des armes nucléaires. Après avoir été rendues publiques, ces déclarations ont suscité de nombreuses critiques et controverses au Japon. M. Ishiba avait précédemment déclaré que si le Japon venait à acquérir des armes nucléaires, il serait contraint de se retirer du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ainsi que de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Il a souligné qu'une telle décision rendrait intenable la politique énergétique nucléaire du Japon, qui sous-tend le système énergétique du pays, ajoutant que "cela ne serait en aucun cas bénéfique pour le Japon". Selon un article publié le 24 décembre dans l'édition en ligne du magazine japonais Shukan Bunshun, le responsable ayant tenu les propos prônant l'armement nucléaire est Oue Sadamasa, conseiller spécial de la Première ministre Sanae Takayoshi, dont le portefeuille comprend le désarmement et la non-prolifération nucléaires.

R. I.

SELON LA DIPLOMATIE RUSSE

« L'Ukraine vient de proposer un plan de paix radicalement différent »

Le vice-ministre de la diplomatie russe a déclaré que la Russie était pleinement disposée à engager un processus de règlement du conflit en Ukraine, estimant que Moscou et Washington s'étaient rapprochés de la possibilité d'un accord mais qu'il ne fallait pas imposer de calendriers artificiels.

Le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov, a estimé vendredi que le plan de résolution de la crise russo-ukrainienne que Kiev entend proposer "diffère radicalement" de celui sur lequel travaillent Moscou et Washington. "Nous savons que ce plan diffère radicalement - si tant est qu'on puisse parler de plan - des 27 points sur lesquels nous avons travaillé avec la partie américaine ces dernières semaines, depuis début décembre", a-t-il dit dans un entretien à l'émission "60 minutes" de la chaîne américaine CBS. "Je pense que le 25 décembre 2025 restera dans nos mémoires comme une date clé où nous nous sommes véritablement rapprochés d'une solution, mais la possibilité de franchir le dernier pas et de parvenir à un accord dépendra de la volonté politique de l'autre partie", a toutefois noté le diplomate russe. Commentant les propos du représentant permanent des Etats-Unis auprès de l'OTAN, Matthew Whitaker, sur une fin du conflit dans un délai de 90 jours, M. Riabkov a estimé que la fixation de délais précis ne contribuait pas à un règlement pacifique. Une avancée décisive dans les négociations doit être réalisée "dans un contexte où Kiev et ses soutiens, notamment au sein de l'Union européenne, qui ne sont pas déterminés à parvenir à un accord, ont redoublé d'efforts pour le torpiller", a-t-il accusé. Le président ukrainien Volodymyr



Zelensky a annoncé vendredi qu'il était prêt à soumettre à référendum un plan de paix en 20 points visant à mettre fin à la crise ukrainienne si la Russie acceptait un cessez-le-feu d'au moins 60 jours, selon le site d'information américain Axios. Lors d'un entretien téléphonique avec ce

média, il a dit toujours souhaiter une meilleure position sur la question territoriale. Mais son plan exigeant une décision "très difficile" sur cette question, M. Zelensky a estimé que la meilleure voie à suivre sera de soumettre à référendum l'ensemble du plan. *R. I.*

ÉTATS-UNIS Des milliers de vols retardés ou annulés à cause de la météo

Les compagnies aériennes retardaient ou annulaient des milliers de vols aux Etats-Unis vendredi, en plein pic de trafic pour les fêtes de fin d'année, en raison de tempêtes, selon le site de suivi des vols FlightAware et les services météorologiques américains (NWS). De "fortes chutes de neige" sont notamment attendues dans la région de New York en fin de journée vendredi et jusqu'à samedi matin, ainsi que sur les chaînes de montagne des Rocheuses et des Cascades (nord-est), a indiqué le NWS dans la matinée. Des "pluies verglaçantes" et du "grésil" doivent par ailleurs toucher la zone des Grands Lacs. La "rivière atmosphérique", qui déclenche depuis jeudi des pluies torrentielles, des crues soudaines et des alertes aux coulées de débris dans le sud de la Californie, "s'atténuerai au fil de la journée", selon les services météo. Au total, 1.364 vols avaient été annulés et 4.267 retardés à 18h30 GMT, a compilé FlightAware, selon lequel les aéroports de New York et Chicago étaient parmi les plus affectés. A New York et dans l'Etat voisin du New Jersey, où sont attendus jusqu'à 20 cm de neige par endroits, les autorités ont appelé les habitants à "limiter les déplacements". "Tous les New-Yorkais doivent se préparer - évitez de conduire si possible et accordez-vous plus de temps dans les transports en commun", a demandé le maire Eric Adams dans un communiqué.

PEROU Un journaliste tué par des hommes armés, le quatrième en 2025

Un journaliste péruvien est décédé vendredi dans un hôpital de Lima après avoir été blessé par balles par des hommes armés, portant à quatre le nombre de reporters tués en 2025 dans le pays, a indiqué l'Association nationale des journalistes (ANP). Mitzar Castillo-Jos a été grièvement blessé le 12 décembre au moment où il quittait son domicile pour se rendre à la radio où il travaillait, dans la région d'Ucayali. Le

journaliste de 34 ans dirigeait un journal télévisé et était connu pour dénoncer des cas de corruption présumée des autorités locales. L'ANP a exigé une "sanction exemplaire pour les responsables de cet assassinat". "Cette année a été désastreuse en matière de liberté de la presse au Pérou", a-t-elle dénoncé. Au début du mois, Fernando Nez, reporter pour le média numérique Kamila TV, a été tué alors qu'il revenait d'un reportage

dans la région nord de La Libertad. Au cours des mois précédents, les journalistes Gastón Medina et Ral Celis ont également été tués par balle, dans un contexte d'expansion des groupes criminels dans le pays. Selon les données officielles de 2025, jusqu'en octobre, 1.888 homicides ont été enregistrés au Pérou, soit une hausse de près de 13% par rapport à la même période en 2024. *R. I.*

DANS UNE FUSILLADE EN CAROLINE DU NORD

Un homme armé tué et deux policiers grièvement blessés aux USA

Un homme armé a été tué et deux policiers ont été blessés vendredi dans une fusillade dans un magasin près de Charlotte, dans l'Etat américain de Caroline du Nord, ont annoncé les autorités locales. Selon le département de police de Mint Hill, le suspect a sorti une arme à feu et tiré sur la police lors d'un échange de garde d'enfants. L'homme est décédé lors de la fusillade, les deux policiers étant dans un état critique, a indiqué la police sur les réseaux sociaux.

R. I.

FRANCE

Le président Emmanuel Macron retrouve son plus bas niveau de confiance

Un Français sur quatre affirme faire confiance au président français Emmanuel Macron, qui retrouve son plus bas niveau de confiance depuis sa prise de fonction en 2017, selon un sondage publié vendredi. D'après le baromètre Toluna-Harris Interactive, la cote de popularité d'Emmanuel Macron a atteint son plus bas niveau en octobre, puis est remontée de quatre points en novembre, avant de rechuter au plus bas en cette fin d'année. Selon un autre sondage, le baromètre Elabe pour Les Echos, publié vendredi, M. Macron a touché son plus bas niveau de confiance en octobre (14%), et a terminé l'année 2025 avec une popularité à un très faible niveau de 18%, soit le même pourcentage que celui enregistré en début d'année. "L'année 2025 a été marquée par l'impopularité d'Emmanuel Macron," a jugé le président d'Elabe, Bernard Sananès. Le président français est considéré comme "le premier responsable" de la crise politique déclenchée par sa dissolution parlementaire en juin 2024 et persistante à ce jour, ont analysé Les Echos.

Agences

GUATEMALA

Au moins 15 morts dans un accident de bus

Au moins 15 personnes ont péri vendredi lorsqu'un autobus de passagers a plongé dans un ravin sur la route panaméricaine, dans l'ouest du Guatemala, ont rapporté samedi les secouristes. "On dénombre 15 morts dans cet accident de la route", a dit aux journalistes Leandro Amado, porte-parole des pompiers volontaires. Une vingtaine de blessés ont été transportés dans des hôpitaux situés à proximité du lieu du drame, a-t-il ajouté. Parmi les victimes, on compte 11 hommes, trois femmes et un mineur, selon la même source. M. Amado a précisé que l'accident s'était produit au kilomètre 174 de la route panaméricaine, dans une zone surnommée le "Sommet de l'Alaska" en raison de son relief accidenté, dans le département de Totonicapan (ouest). L'autobus interurbain de la compagnie Sinaloa, qui dessert la ville de Guatemala et le département de San Marcos, frontalier du Mexique, a chuté dans un ravin d'environ 75 m de profondeur pour des raisons encore inconnues. En février, un autobus de passagers avait plongé dans un ravin à la périphérie nord de la ville de Guatemala, faisant 54 victimes. *R. I.*

NORD-EST DU BRESIL

Un accident routier fait 10 morts

Au moins 10 personnes ont trouvé la mort samedi dans une collision frontale entre deux véhicules sur une autoroute dans l'Etat de Bahia, dans le nord-est du Brésil, a indiqué la police fédérale routière. L'accident s'est produit sur l'autoroute fédérale BR-101, la plus longue autoroute du pays, près de la ville de Mucuri, à l'extrême sud de l'Etat de Bahia. Selon des médias locaux, les deux véhicules ont pris feu après l'impact, obligeant les autorités à fermer l'autoroute alors qu'elles s'efforcent de déterminer la cause de l'accident. L'identité des victimes n'a pas encore été révélée. *R. I.*

18E FNTP

Le T.R de Biskra entre en compétition avec le spectacle "Ghadbat El Bey"

Le Théâtre régional de Biskra est entré, samedi soir à Alger, en compétition du 18e Festival national du théâtre professionnel (Fntp) avec la pièce "Ghadbat El Bey" (La colère du Bey), œuvre théâtrale épique qui retrace une période charnière de l'histoire de l'Algérie à travers la résistance anticoloniale d'Ahmed Bey à Constantine.



Ph.DR

Mis en scène par Karim Boudechiche sur un texte de Hamid Allaoui et un traitement dramaturgique de Said Boulmerka, le spectacle met en scène la résistance armée de Ahmed Bey en 1836 à Constantine, avant la chute, un an plus tard, de cette ville de l'est algérien aux mains des forces coloniales françaises. Servi par une dizaine de comédiens issus, pour la plupart du T.R de Biskra, ce spectacle qui s'inscrit dans le registre du théâtre de mémoire, établit le lien entre la résistance populaire menée à Constantine par Ahmed Bey, personnage incar-

né par Tarek Louiz et le déclenchement de la Révolution de novembre 1954. Investis pleinement dans un antagonisme apparent, les comédiens notamment Saïd Djenane, Hamza Diab et Baya Mohamedi, ont porté brillamment un texte dense, déroulé en suivant une chronologie historique, de manière à recréer le conflit et les "prises de bec" entre Ahmed Bey et les autorités coloniales. A travers l'exécution de plusieurs tableaux revoyant à différents situations de la résistance de Ahmed Bey, le spectacle revient sur la victoire de Ahmed Bey de

1836, avant de replier ses troupes dans les Aurès, pour mieux s'organiser aux côtés d'autres résistants de la région. Face au blocus imposé par l'armée coloniale dans les Aurès, Ahmed Bey se rend à Biskra le temps d'une pause tactique afin de réorganiser son armée. Empruntant le langage cinématographique, le metteur en scène a adopté une "fusion" des langages cinématographique et théâtral, en utilisant un "découpage technique", inspiré du 7e Art, incluant des notions de format et de cadrage, notamment.

Avec une mise en scène privi-

légiant l'atmosphère et dégagant deux espaces scéniques distincts (le palais et le maquis), la scénographie a consisté en un décor minimaliste et statique, avec comme arrière-plan des arcades suggérant un palais de l'époque. Le metteur en scène a expliqué que sa vision scénique permet des "chevauchements de temps et d'espace" ainsi que des "effets" de distanciation pour permettre aux comédiens une fluidité des mouvements dans l'ensemble de l'espace scénique, dominé par le palais suggéré par une arcade, implantée au milieu de la scène. Soutenu par une bande son, signée Abdelkrim Khomri, qui a brillamment illustré les différentes atmosphères tragiques et les fortes émotions de la trame, avec notamment des chants patriotiques réarrangés, l'éclairage feutré et sombre a participé davantage à recréer les atmosphères et les différentes situations rendues dans le spectacle. Ouvert le 22 décembre, le 18e Fntp se poursuit jusqu'au 1er janvier 2026 sous l'intitulé "Le théâtre réduit les distances", avec au programme, 18 pièces en compétition et 8 autres en off, en plus de conférences, master classes et spectacles de

réveil.

SÉTIF Engouement des enfants pour les spectacles des vacances d'hiver

Les spectacles d'hiver, dédiés aux enfants traditionnellement organisés durant le cadre du programme d'animation spécial des vacances d'hiver, ont été ouverts samedi à la maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif, suscitant l'engouement des petits. Un spectacle d'animation "joue et amuse toi avec Minou" et un autre avec le conteur "Amou Kamel" ont été organisés au côté de tours de prestidigitation intitulés "Kadir show" au grand bonheur des enfants présents. Cette manifestation a pour but d'offrir aux enfants des moments agréables durant leurs vacances avec un contenu à la fois éducatif et divertissant, a affirmé à l'APS Mme Loubna Zehda, présidente de l'association Cristal pour l'innovation culturelle, initiatrice de ces spectacles. Pendant quatre jours, cette initiative proposera des activités diverses adaptées à cette catégorie d'âge de sorte à toucher le plus grand nombre d'enfants tout en offrant un environnement joyeux aux familles en période des vacances, selon la même source. Des spectacles de clowns, une pièce de théâtre de l'association Mawdja et des shows des prestidigitateurs Bilal et Amine Zorgane figurent également au programme, selon les organisateurs. Plusieurs ateliers dédiés à la robotique, l'intelligence artificielle, les jeux d'esprit et les arts plastiques sont proposés aux enfants en marge des spectacles, a-t-on indiqué.

SOUK AHRAS Ouverture des journées d'hiver du théâtre pour enfants

Les journées d'hiver du théâtre pour enfants ont été ouvertes, samedi au théâtre régional Mustapha-Kateb de Souk Ahras, à l'occasion des vacances scolaires d'hiver, avec la participation de 7 troupes. Le directeur du théâtre Mustapha-Kateb, Mohamed-Islam Abbas, a indiqué que le programme de ces journées qui se poursuivront jusqu'au 3 janvier prochain, comprend une palette d'activités artistiques variées, spécialement conçues pour les enfants, à raison d'une représentation par jour, ce qui devrait contribuer, selon lui, à développer le sens artistique et culturel chez les petits. Des troupes de théâtre venues de plusieurs wilayas du pays, dont Annaba, Djelfa, Ain Defla, Saïda, Sidi Bel-Abbès et Souk Ahras, participent à cette manifestation ouverte par une pièce éducative intitulée "Promenade en Mélodies", œuvre de l'association de "Plume Culturelle" de la wilaya de Saïda.

MUSÉE DE BENI-ABBÈS

Réouverture aux visiteurs

Le musée de la station saharienne de Beni-Abbès a rouvert ses portes au public, après plus d'une année de fermeture due à des travaux de réhabilitation et de modernisation, a-t-on appris, samedi, des services de la wilaya. Cette réouverture intervient en plein cœur de la saison touristique du Sahara, offrant ainsi aux visiteurs et touristes, actuellement présents dans la région, l'opportunité de découvrir l'une des collections muséologiques les plus riches et importantes du pays, dédiée à la faune et à la flore sahariennes, a-t-on précisé. Cette précieuse collection muséale, comprend aussi des pièces rares remontant à la préhistoire, incluant des pièces des périodes paléolithique et néolithique, a-t-on expliqué. Parmi ces trésors figurent des bifaces, des haches, des broyeurs, des poteries, ainsi que des pointes en silex, et bien d'autres pièces, témoignant de la présence humaine

ancienne dans cette région du pays, selon des responsables de cette structure. Le musée propose également des stands mettant en avant des spécimens géologiques spécifiques, issus de l'ère paléozoïque, ainsi que des expositions consacrées à l'artisanat traditionnel local et des métiers. Une collection variée de fossiles, dont des pièces de bois fossilisé, des spongiaires, des coraux, des brachiopodes et des crinoïdes, datant de plusieurs millions d'années, sont également présentés, selon la même source. L'ouverture de ce musée au public, conjointement avec son zoo abritant plusieurs espèces animales sahariennes, répond à une décision antérieure prise par le wali Ali Moulay. L'objectif de cette décision est de redonner à cet établissement son rôle central, consistant à mettre en valeur son exceptionnelle collection et permettre aux visiteurs d'accéder à un pan essentiel de

l'histoire du pays tout en renforçant l'attractivité touristique de la région, selon les services de la wilaya. Le musée et la station de recherches sur les zones arides sont implantés sur une surface de plus de deux hectares, qui relèvent actuellement du Centre de recherches scientifiques et techniques sur les zones arides (CRSTZA) de l'université Mohamed-Khider de Biskra. Cette structure scientifique et culturelle est en cours de classement au registre local du patrimoine culturel matériel de la wilaya, dans le but d'assurer une meilleure protection et une pérennisation durable de ses ressources muséologique et scientifique, a-t-on indiqué. Fondé en 1942, le musée est progressivement devenu un lieu incontournable pour les chercheurs et scientifiques, aussi bien nationaux qu'internationaux, renforçant ainsi sa renommée sur les plans national et international.

ORAN

Ouverture du Salon national de la photographie

La troisième édition du Salon national de la photographie a été inaugurée, samedi soir, à la Maison de la culture et des arts « Zeddour Mohamed Ibrahim El Kacem » d'Oran, sous le slogan « Le rythme de la vie à travers l'objectif d'un photographe ». Cette édition réunit près de 24 photographes issus de plusieurs wilayas du pays, présentant des œuvres réalisées à différentes périodes et lors d'événements variés, à l'aide de matériaux divers. L'ensemble des travaux exposés témoigne de riches expériences dans l'art photographique, alliant créativité, authenticité des sujets et techniques visuelles modernes. Selon les organisateurs, cette manifestation culturelle consti-

tue une occasion de mettre en valeur la créativité des photographes et de retracer les différentes étapes de l'évolution de l'image. Celle-ci suscite un intérêt croissant auprès des différentes catégories de la société, en ce qu'elle immortalise les événements marquants, documente le quotidien et conserve la mémoire collective. Devenue un rendez-vous annuel, cette manifestation vise à soutenir l'art de la photographie, à offrir aux jeunes amateurs des espaces d'expression pour exposer leurs talents et à favoriser les échanges avec les professionnels afin de partager les expériences et d'élever le niveau de cet art, a indiqué la commissaire du salon, Mme Besma Nekkaz. L'exposition

présente une collection riche d'environ 100 photographies de formats variés, dont certaines en noir et blanc. Ces clichés mettent en lumière la diversité et la richesse du patrimoine culturel algérien, matériel et immatériel, ainsi que des paysages naturels de différentes régions du pays, traduisant la passion des photographes pour la beauté de l'Algérie et leur volonté de la promouvoir. Prévue jusqu'au 29 décembre, cette édition permet également aux visiteurs de découvrir l'univers de la photographie à travers l'exposition de collections et d'appareils photographiques retracant l'évolution de cet art visuel, qui continue de séduire des publics de tous âges et de tous horizons

sociaux et éducatifs. Le programme de la manifestation comprend aussi un atelier interactif de formation destiné aux jeunes, des intermèdes poétiques, ainsi que des sorties touristiques vers le site archéologique de Santa Cruz, sur les hauteurs du mont Murdadjo, et la plage de Kristel. Ces sorties permettront aux participants de réaliser des clichés qui seront conservés dans les archives de la Maison de la culture et des arts, selon les organisateurs. La troisième édition du Salon national de la photographie s'achèvera par une soirée artistique de style oranais, animée par l'orchestre de l'artiste kouider Berkane, accompagnée d'un défilé de mode.

Recette du jour



TAJINE DE POULET AUX OLIVES

Ingrédients (4 personnes):

- Tajine**
- 4 pilons de poulet
- Olives vertes
- Oignon rouge
- Persil
- Rondelles de carottes coupées biais
- Oignon blanc coupé en fines rondelles
- Huile végétale et huile d'olive
- 2 càc de moutarde
- 2 tranches de citron

Farce

- Kefta de blanc de poulet
- Oignons rouge coupé finement
- Carottes râpées
- Courgettes râpées

Épices

- 2 càc de curcuma
- 1 pincée de poivre noir et de sel
- 2 gousses d'ail râpées
- Persil ciselé
- Moutarde
- 1 càs de farine ou maïzena

Sel et poivre

Bouillon de poulet

Instructions :

Mettre tout les ingrédients du bouillon de poulet et faire bouillir. Retirer la carcasse et mixer. Faire tremper, toute une nuit, les olives dans de l'eau avec un peu de farine afin de les débarrasser du sel qu'elles contiennent. Puis, les bouillir dans de l'eau pendant 15 minutes puis rincer. Laisser refroidir. Mélanger un peu de kefta avec l'oignon rouge et le persil. Ensuite, farcissez-en délicatement les olives. Dans un tajine, mettre les huiles et l'oignon blanc à rissoler. Entre temps, disposer votre kefta dans un saladier. Dans une sauteuse, mettre de l'huile végétale à chauffer. Ajouter à votre kefta le persil, la moutarde, les gousses d'ail et la farine. Une fois l'huile chaude, ajouter l'oignon.

Ajouter vos pilons dans le tajine. Puis, mettre un peu de carottes et de courgettes râpées dans la sauteuse. Mélanger. Assaisonner de poivre et sel. Poivrer les pilons puis ajouter le curcuma et le sel.

Veiller à mélanger, de temps en temps, la préparation dans la sauteuse. Puis, ajouter les rondelles de carottes et la moutarde au tajine. Mélanger délicatement tout en retournant les pilons ainsi qu'une partie du bouillon de poulet et le citron.

Couvrir et laisser cuire. Une fois la préparation cuite, les disposer dans un saladier et laisser refroidir. Faire chauffer un coucoussier rempli d'eau.

Revenons à notre kefta. Mélanger le tout. Couvrir votre plan de travail de film alimentaire puis étaler dessus votre kefta. La recouvrir d'un papier cuisson et aplatis de la main.

Puis, le retirer. Répartissez dessus le mélange carottes/courgettes.

Ensuite, le rouler sur lui-même jusqu'à obtenir un boudin et le refermer avec le film alimentaire. Nouer les extrémités.

Puis, ajouter une nouvelle couche de film alimentaire.

Les disposer dessus et rouler à nouveau tout en serrant pour lui donner l'épaisseur désirée.

Ensuite, l'enrouler dans du papier aluminium et le disposer dans le haut du coucoussier.

Couvrir, Vérifier la cuisson de la viande.

Ajoutez-y les olives vertes farcies. A l'aide d'une cuillère en bois, les faire pénétrer dans la sauce.

Couvrir et laisser cuire.

Si la sauce vous paraît trop liquide, ajoutez-y un peu de farine.

Une fois votre boudin cuit, retirer les papiers aluminium et alimentaire.

Puis, le couper en rondelles et les intégrer dans le tajine.

Gâteau du Jour

GÂTEAU MOELLEUX AUX FIGUES ET AMANDES

INGRÉDIENTS

- Pour le gâteau :
- 320 g de semoule fine
 - 100 g d'amande en poudre
 - 1 boite de lait concentré sucré 397 g
 - 100 g de beurre fondu
 - 1 sachet de levure chimique
 - 1 bonne pincée de sel
 - 1 cuillère à soupe de zeste de citron
 - 1 cuillère à soupe d'eau de fleur d'oranger
 - 250 ml d'eau
 - Amandes mondées pour la décoration
- Pour le sirop :
- 100 g de sucre
 - 300 ml d'eau
 - 1 cuillère à soupe de jus de citron
 - 2 cuillères à soupe d'eau de fleur d'oranger
 - 1 cuillère à café de féculle de maïs facultatif

Instructions

Commencer par préparer le sirop en mettant dans une casserole l'eau et le sucre. Porter à ébullition puis baisser le feu et faire réduire pendant 5 minutes. Ajouter l'eau de fleur d'oranger et le jus de citron (vous pouvez ajouter la petite cuillère à café de féculle de maïs diluée dans un peu d'eau froide) et faire cuire pendant 1 minute. Retirer du feu. Préchauffer le four à 190°C. Mélanger la semoule, la poudre d'amande, la levure chimique, le sel et réserver de coté.



Dans un grand bol, mélanger le lait concentré sucré avec le beurre fondu, ajouter le zeste de citron puis le mélange de semoule en continuant à mélanger puis ajouter enfin l'eau de fleur d'oranger et l'eau mélangé rapidement pour avoir une pâte homogène.

Beurrer et parsemer de semoule ou fariner un moule carré ou rectangulaire de 24*28 centimètre.

Verser la préparation de basboussa dans le moule en lissant la surface.

Dessiner des lignes pour former des carrés sans aller dans le fond.

Placer une ou deux amandes mondées au centre de chaque carré.

Enfourner pendant 35 minutes jusqu'à ce que la basboussa soit bien dorée.

Une fois la basboussa cuite, la sortir du four et arroser la immédiatement de sirop.

Laisser refroidir complètement avant de la découper en carrés.



Conseil du jour

Pour prévenir une carence en fer et la survenue d'une ANÉMIE, il est important de consommer des aliments évidemment riches en fer, mais également en protéines, en vitamine B9, en vitamine B12 ainsi qu'en vitamine C. Cela facilitera la synthèse de l'hémoglobine dans le corps humain.

Le saviez-vous ?

1 à 2 fois / semaine ...



Un oreiller absorbe la transpiration, les peaux mortes et lorsque vous dormez sur le ventre, votre visage est en contact contre toutes les matières présentes sur votre oreiller, ce qui peut provoquer des poussées d'acné et des obstructions.

Bon à savoir !

BIENFAITS DES GRAINES DE LA MOUTARDE

Les graines de moutarde jaune sont traditionnellement utilisées pour soulager la congestion nasale et la toux grâce à leurs propriétés antiseptiques. Peau et cheveux : Les graines de moutarde jaune contiennent des acides gras oméga-3 qui peuvent aider à maintenir la santé de la peau et des cheveux.



Astuce du jour:

16 utilisations utiles de jus de citron autour de votre maison

- Polir l'aluminium, chrome, acier inoxydable et cuivre.
- Enlever les taches des comptoirs en marbre.
- Machines à café et à thé.
- Enlever les taches des contenants de vaisselle et de stockage.

- Tuer les bactéries et rafraîchir les planches à découper et les ustensiles en bois.
- Nettoyer et éliminer les odeurs du four à micro-ondes.
- Désodoriser la corbeille.
- Éclaircir les Blancs.
- Polissez vos propres meubles.

CITATION DU JOUR

« Si on veut obtenir quelque chose que l'on n'a jamais eu, il faut tenter quelque chose que l'on n'a jamais fait. »

Les courses en direct



HIPPODROME PARCS DES LOISIRS - LAGHOUAT
LUNDI 29 DÉCEMBRE 2025 - PRIX : DORGEL - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 600 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
QUARTÉ - QUINTÉ

Kawkeb Echark , pour une autre victoire

La condition de la course du jour pour chevaux de 3 ans et plus de race arabe pur sang, n'ayant pas totalisé la somme de 311 000 DA en gains et places depuis le 1er juillet, cette condition regroupe 12 coursiers de la même valeur et la même qualité physique sur une distance classique de 1600 mètres, à ranger sous les ordres du starter de l'hippodrome de Laghouat dans ce prix Dorgel qui servira de support PMU des deux formes quarte et quinté, un parcours réservé aux coursiers moyens et en parcourant la liste des concurrents en lice, la majorité gardent de bonnes prestations dans les distances longues comme celle du jour, et peuvent venir terminer dans la bonne combinaison, et cela par rapport à leurs dernières tentatives, citons comme exemple les quatre femelles Kawkeb Echark, Soltanat El Mesk, Goghala et Zahra et trois mâles Houlm d'Hem, Fenant et Raad Bouchaker, même si ce dernier ne totalise aucun gain, mais il est très bien monté, donc vu la composante ce pari reste vraiment délicat et plus particulièrement dans l'ordre. Pour cela, nous vous conseillons de jouer large et de multiplier les martingales pour trouver la meilleure combinaison.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. FENANT. Restant sur une belle victoire lors de sa dernière sortie sur un parcours presque similaire à celui du jour et cette fois encore il est très bien encadré, un crack jockey et un efficace entraîneur.

2. HOULM D'HEM. Ce compagnon d'écurie de Fenant reste lui aussi sur d'excellents essais il misera sur l'équilibre des forces en présence et le métier de son jockey du jour pour venir

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
A. BENSAHAL	1	FENANT	T. LAZREG	56	6	M. BENDJELLALI
A. BENSAHAL	2	HOULM D'HEM (0)	S. BENYETTOU	56	12	M. BENDJELLALI
MT. CHAOUCHE	3	KAWKEB ECHARK	D. BOUBAKRI	55	1	PROPRIÉTAIRE
A. DJOUDI	4	GOGHALA	R. BAGUIRA	54	4	A. DJOUDI
AH. BENMEBAREK	5	ZAHRA	AH. CHAABI	54	10	PROPRIÉTAIRE
AL. BOUSBA	6	MON DE MONLAU	MS. GUEHIOUCHE	54	11	B. MAHBOUB
M. BOUCHENAFA	7	SOLTANAT EL MESK	JJ : MA. AIDA	54	5	CH. AIDA
M. BENAROUSSE	8	PIBOUL ESSAHRA	MS. AIDA	54	2	A. BENGANA
MT. CHAOUCHE	9	EL ZAEME DE DILMI	M. SEMMAHI	54	8	PROPRIÉTAIRE
AH. BENMEBAREK	10	KILAGA DE DILMI	AB. SEMGHOUNI	54	7	PROPRIÉTAIRE
T. SOUFFI	11	RAAD BOUCHAKER	A. ATTIA	53	9	PROPRIÉTAIRE
S. BENAROUSSE	12	FAHD ESSAHRA	B. BAGUIRA	53	3	B. LAOUI

s'inviter à la plus haute marche du podium.

3. KAWKEB ECHARK. Cette protégée de l'efficace écurie MT Chaouche qui n'engage qu'à bon escient vient de terminer 1ère dans un parcours identique à celui du jour, jouera les premiers rôles pourquoi pas une autre victoire.

4. GOGHALA. Trois sérieux atouts plairont en sa faveur pour qu'elle termine en bon rang dans la combinaison gagnante la qualité de son jockey, l'efficacité de l'écurie et surtout l'habileté de son entraîneur.

5. ZAHRA. Excellente en dernier lieu, cette femelle de 6 ans vient de sortir victorieuse lors de sa dernière tentative sur le même hippodrome, elle a les moyens de venir occuper une place parmi les lauréats.

6. MON DE MONLAU. pour ce poulain de 3 ans, tous ses meilleurs essais dans

des parcours réduits à celui du jour, son chevronné jockey guettera un faux pas des favoris.

7. SOLTANAT EL MESK. Très en verve cette protégée d'un entraîneur artiste dans sa spécialité n'engage guère pour le plaisir.

8. PIBOUL ESSAHRA. À revoir.

9. EL ZAEME DE DILMI. Au-dessous du

lot.

10. KILAGA DE DILMI. Rien de probant à son actif.

11. RAAD BOUCHAKER. Méfiance, ce mâle bai de 6 ans est bien chuchoté par son entourage car il a les capacités de venir créer la surprise.

12. FAHD ESSAHRA. Il faut le revoir dans d'autres circonstances.

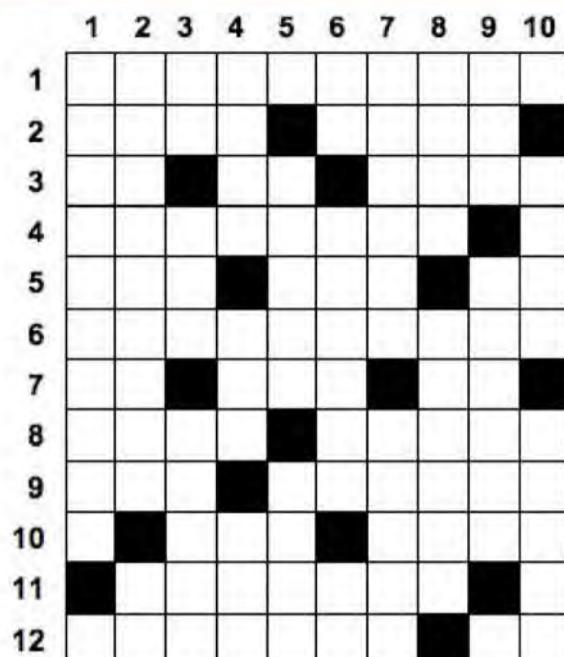
DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

3. KAWKEB ECHARK - 2. HOULM D'HEM - 7. SOLTANAT EL MESK - 1. FENANT - 4. GOGHALA

LES CHANCES

5. ZAHRA - 11. RAAD BOUCHAKER

Mots croisés



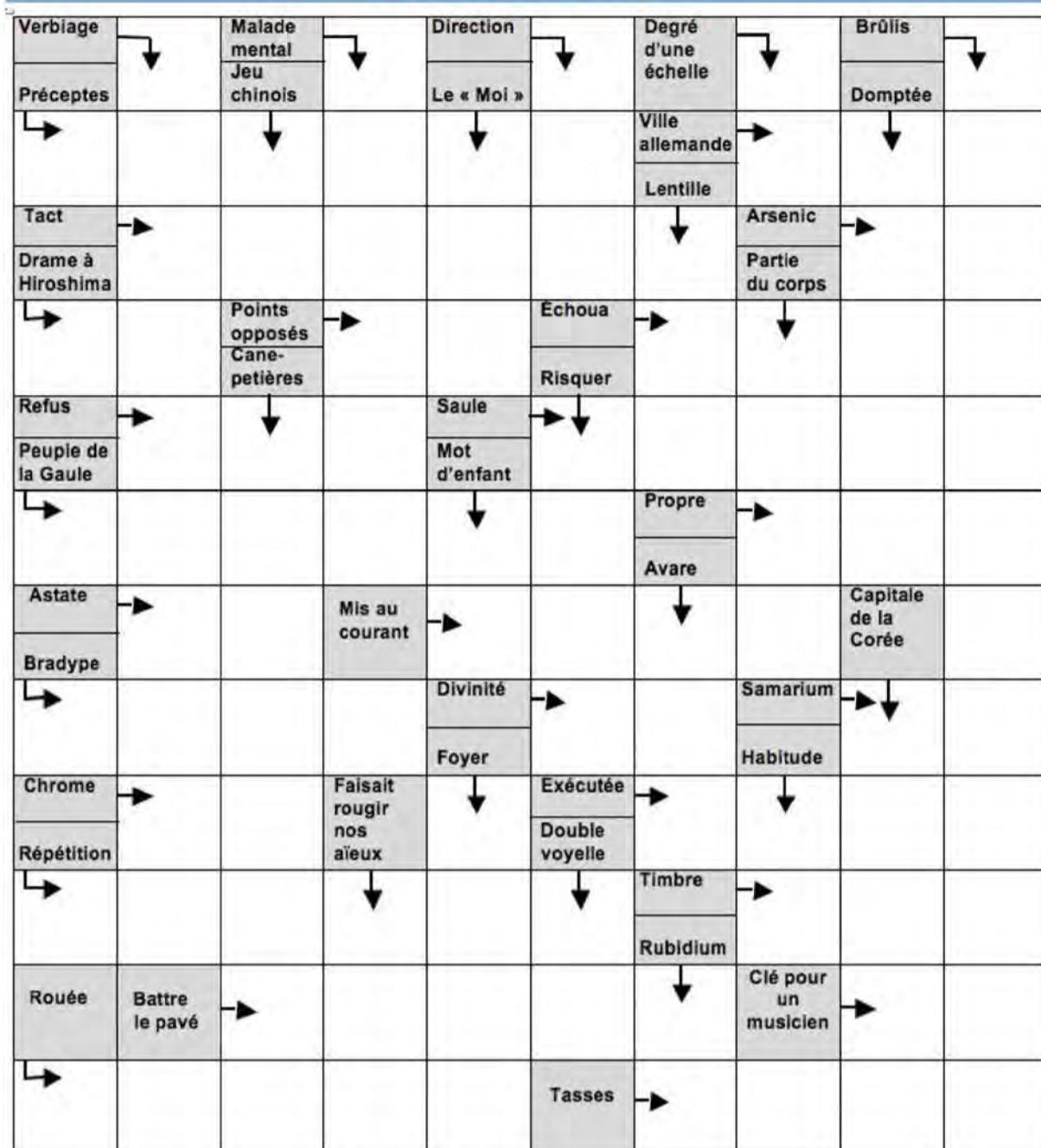
HORIZONTALEMENT

1 - Hypocrisie - 2 - Risquée - Envolée - 3 - Tradition - Largeur d'une étoffe - Petit entêté - 4 - Cépage blanc - 5 - Pose - Chiffres romains - Astate - 6 - Échelonnements - 7 - Dans le vent - Préfixe - Copulative - 8 - Carapace des oursins - Petits perroquets - 9 - Forme d'être - Marque - 10 - Recueil amusant - Possessif - 11 - Serrés - 12 - Il conduit un bac pour traverser un cours d'eau - Protecteur.

VERTICALEMENT

1 - Violents troubles politiques ou sociaux - 2 - Écuelles - Pascal - 3 - Signe musical - Grecque - Étoiles - 4 - Semblables - Ami du grabataire - Arrivés après une longue attente - 5 - Après vous - Importune - 6 - Fer - Sacré - Pris connaissance - 7 - Svelte - Choisir - 8 - Hiérarchie - Ver marin - 9 - Déesse marine - Séduit - 10 - Sans bavures - Raisnable.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Séjour de repos à la campagne (12 lettres)



N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ACTION - ANTERIEUR - APPAREIL - BALLET - BONIMENT - BORNE - CORPULENT - CRITERE - DAME - DIGNITE - DISCRET - DIVISION - EFFIGIE - ETAIN - FILIERE - FOURNEE - FRAISE - GAINÉ - GANGA - HERBAGE - HERESIE - INCIDENT - INCLUS - INTENDANT - JERSEY - LANCEMENT - LIERRE - LOCUTION - MARIN - MORIBOND - MORNE - NAIN - NAIS - SANCE - OMBRAGE - OISIVE - ORAISON - PAREIL - PRECIEUX - QUAI - QUETE - RAINETTE - RODOMONT - ROUERIE - SCANDALE - SCLE - ROSE - TANDEM - TENDRE - TIERS - TOURNEE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1 - Pondeur - En - 2 - Litote - Éta - 3 - O.E - Ir - Étau - 4 - Agençais - 5 - Tant - Out - 6 - One - Les - Ca - 7 - Corail - Cab - 8 - Ruine - Solo - 9 - Ares - Au - Sn - 10 - Tés - Maie - 11 - Is - Ré - Erre - 12 - Entassés.

VERTICALEMENT :

1 - Ploutocratie - 2 - Oie - Anoures - 3 - Nt - Âneries - 4 - Doigt - Ans - Rn - 5 - Être - Lie - Met - 6 - Ue - Noël - AA - 7 - Écus - Suies - 8 - État - Co - Ers - 9 - Étai - Cals - Ré - 10 - Nauséabondes.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Primevères - Ira - Ruer - Éteule - Ion - Ré - Onde - Brio - Eûtes - Essarter - Triées - Rêveur - In - Résonne - Émue - Item - Roué - Gesse.

VERTICALEMENT :

Triturer - Néo - Ire - Isis - Mu - Amaurose - Rue - Lé - Aérée - Ivre - Erses - Eu - Out - Voie - Éreintements - Éroder - Unes - As - Nés - Crème.

MOTS MASQUÉS

COCARDIER

Plus de 50 kg de kif traité saisis à Oran

Les services de la Gendarmerie nationale à Oran ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue, et procédé à l'arrestation de trois (3) individus et à la saisie de 50 kg de kif traité, indique dimanche un communiqué de ces services. "L'opération, menée sur la base d'informations confirmées signalant un individu s'adonnant au trafic de drogue dans un quartier de la commune d'Es-Senia, dans la wilaya d'Oran, a permis l'arrestation de trois (3) individus âgés entre 25 et 37 ans, originaires de la wilaya", précise le communiqué. L'opération s'est également soldée par "la saisie d'une quantité de drogue (kif traité) estimée à 50 kg, d'une somme d'argent estimée à 25 millions de centimes, d'un véhicule de tourisme et de téléphones portables", ajoute la même source. Au terme des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Es-Senia pour "détention de drogue (kif traité) en vue de la vente, acquisition et transport de drogue en bande criminelle organisée et association de malfaiteurs", souligne le communiqué, rappelant "le numéro vert 1055 et le site web de pré-plainte (ppgn.mdn.dz) mis à la disposition des citoyens pour tout signalement et dépôt de plainte".

L'actrice française Brigitte Bardot est morte à 91 ans

S tar planétaire, l'actrice française Brigitte Bardot est décédée hier dimanche à l'âge de 91 ans, longtemps après avoir tiré un trait sur la célébrité et le monde du cinéma.

La fondation Brigitte Bardot, qu'elle avait créée, a annoncé son décès dans un communiqué, faisant part de son "immense tristesse" face à la mort de celle "qui a choisi d'abandonner sa carrière prestigieuse pour dédier sa vie et son énergie à la défense des animaux".

EXPRESS-HISTORIQUE

Un gentil naïf (21)



MISE

"Aujourd'hui, je franchis le pas, c'est un besoin personnel et un moyen pour moi de laver mon honneur par rapport à tout ce qui se passe, de laver l'honneur de ma famille, qui est également en dehors de tout cela, et c'est aussi un moyen pour moi de contribuer à l'unité nationale de mon pays".

Aghour Mehenni, fils du dirigeant de l'organisation terroriste "MAK"

Tizi-Ouzou : 40 apiculteurs à la Foire des miels du massif du Djurdjura

Quarante (40) apiculteurs participent à la 7e édition de la Foire des miels du massif du Djurdjura, qui s'est ouverte dimanche à la placette du Musée de Tizi-Ouzou, en vue de promouvoir les produits de la ruche et rapprocher le producteur du consommateur, a-t-on appris des organisateurs.

Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 11 janvier prochain, est organisée par la Coopérative agricole polyvalente de Tizi-Ouzou (CAPTO) sous le slogan : "La ruche, une richesse biologique à promouvoir". Le but de cette foire est à la fois d'offrir un espace de commercialisation aux producteurs de



miel de la région, et de faire découvrir au consommateur les

differents types de miels et autres produits de la ruche,

expliquent les organisateurs. Des miels d'agrumes, de montagne, des fleurs, d'eucalyptus, du miellat, ou encore du pollen frais et séché, de la gelée royale, de la propolis, sont entre autres produits de la ruche exposés et proposés à la vente avec possibilité de dégustation.

Cette foire se veut aussi un espace de réflexion sur le développement et la promotion de la filière apicole et l'organisation des circuits de commercialisation, a-t-on ajouté. Le premier jour de cette foire a été marqué par l'affluence de nombreux citoyens intéressés par la découverte et l'achat des divers produits de la ruche.

Pluies et neiges sur plusieurs wilayas du pays



Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chute de grêle et de neige sont prévues, dimanche et lundi, sur plusieurs wilayas du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorologie. Placé en vigilance "Orange", le BMS prévoit des pluies qui seront accompagnées de rafales de vent sur les wilayas de Béchar, Naama, El Bayadh et le Nord de Beni-Abbès, et ce, le dimanche de 12h00 à 22h00 avec des quantités estimées entre 20 et 40 mm. S'agissant des chutes de neige, le même BMS prévoit qu'elles affecteront les reliefs dépassant 1200 mètres d'altitude. Les chutes de neige sont prévues au Sud de Tlemcen, Naâma et au Nord de Béchar où l'épaisseur de la neige est estimée entre 5 et 10 cm, du dimanche à 13h00 jusqu'au lundi à 01h00.

Arrestation d'un individu pour trafic de drogue et saisie de 20 kg de kif traité à Sidi Bel Abbès

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sidi Bel Abbès ont procédé à l'arrestation d'un individu pour détention, transport et stockage de drogues (kif traité) à des fins de trafic au sein d'un groupe criminel organisé", précise la même source. Les faits de cette affaire remontent au 18 novembre 2025, à la suite d'une opération conjointe menée par les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Bir El Hammam et la brigade régionale de lutte contre le trafic de drogue des Douanes de Tlemcen, lors de la mise en place d'un barrage de sécurité au niveau du carrefour n° 95. Une voiture, en provenance de l'une des wilayas de

l'ouest du pays a été interceptée. Après fouille minutieuse, des colis enveloppés de ruban plastique, soigneusement dissimulés à l'intérieur du véhicule, ont été découverts, contenant des boîtes renfermant près de 200 plaquettes de kif traité. Les services concernés ont immédiatement procédé à l'arrestation du suspect qui a été conduit ensuite vers le service de recherche et d'investigation au siège du groupement de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel Abbès, pour la poursuite de l'enquête". L'opération s'est soldée également par la saisie de 20 kg de kif traité, d'un téléphone portable, ainsi que du véhicule utilisé dans le transport de la drogue". Les procédures légales nécessaires ont été

engagées à l'encontre du mis en cause qui sera déféré devant le procureur de la République près le tribunal de Télagh, conclut le communiqué.

Corée du Nord : Kim Jong Un ordonne une augmentation de la production de missiles en 2026

Le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un a ordonné l'"expansion" et la modernisation de la production de missiles du pays l'année prochaine, ainsi que la construction de nouvelles usines pour répondre à la demande croissante, ont annoncé vendredi les médias d'Etat. Lors d'une visite dans des usines de munitions en compagnie de hauts responsables, M. Kim a ordonné aux sites de production de répondre aux "besoins prévisionnels dans le cadre des opérations des forces de missiles et d'artillerie de l'Etat", a relaté l'agence de presse nord-coréenne KCNA.

3 morts et 156 blessés sur les routes en 24h

T rois (3) personnes ont trouvé la mort et 156 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique dimanche, un communiqué de la Protection civile. Les accidents mortels ont été enregistrés au niveau des wilayas de M'Sila (1 mort et 3 blessés), Tiarét (1 mort et 3 blessés) et Sidi Bel Abbès avec un (1) mort, précise la même source. Par ailleurs, les équipes de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 15 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des dispositifs de chauffage et des chauffe-eaux à l'intérieur de leurs domiciles, à travers plusieurs wilayas, tout en déplorant le décès de 2 personnes à Laghouat et à Tipasa. Durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus, pour l'extinction de 2 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger et de Biskra, sans enregistrer de victime.





Dans la journée : Nuageux
Vent : 11 km/h
Humidité : 60 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 12 km/h
Humidité : 82 %

IL COMPREND 13 NOTES D'INSERTION ET 38 RECOMMANDATIONS

La Cour des comptes publie son rapport 2025

La Cour des comptes a annoncé, hier dans un communiqué, la publication de son rapport annuel pour l'année 2025. "Conformément à l'article 199 de la Constitution, la Cour des comptes publie son rapport annuel 2025, établi en respect des dispositions de l'ordonnance n° 95-20 du 17 juillet 1995 relative à la Cour des comptes, modifiée et complétée", a indiqué la Cour dans le communiqué.



Le rapport, précise-t-on, "reprend les principaux résultats des travaux de contrôle réalisés par la Cour des comptes au titre de son programme annuel d'activité de contrôle, assortis des recommandations qu'elle estime devoir formuler ainsi que des réponses des responsables, représentants légaux et des autorités de tutelle auxquels ces travaux sont notifiés, et ce, dans le respect de la procédure contradictoire". "Les constatations et les appréciations qui y sont contenues visent à favoriser une saine gestion et une utilisation plus performante des ressources, moyens et fonds publics par les entités contrôlées", souligne la Cour des comptes. Le rapport annuel comprend 13 notes d'insertion et 38 recommandations, classées dans trois parties, relatives respectivement aux administrations de l'État, aux collectivités

locales et aux établissements et entreprises publics. Dans une quatrième partie, la Cour des comptes rend compte de l'emploi de ses ressources budgétaires et humaines ainsi que de ses activités en matière de coopération internationale. Dans sa partie relative aux administrations de l'État, le rapport met en exergue les résultats de quatre contrôles thématiques portant notamment sur l'évaluation de la résilience du système national de santé face aux crises sanitaires, l'évaluation du plan national cancer 2015-2019, la réalisation des parcs technologiques ainsi que les projets de numérisation de l'administration publique menés par l'Agence nationale pour la promotion et le développement des parcs technologiques (ANPT). Ces contrôles thématiques portent également sur le rôle des directions de wilaya de la programma-

tion et du suivi budgétaires (DPSB) dans la maîtrise des opérations d'équipement public, précise la Cour des comptes. S'agissant des collectivités locales, le rapport fait état de sept opérations de contrôle ciblant la qualité de gestion de plusieurs communes et se rapportant à divers aspects de la gestion locale. Ces opérations concernent notamment la gestion des ressources humaines, l'encaissement de l'extension urbaine, l'accès des citoyens aux services publics essentiels, la réalisation et la réhabilitation des réseaux d'assainissement, ainsi que le programme de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Les contrôles ont également porté sur les conditions d'organisation et de fonctionnement de ces communes, ainsi que sur leurs capacités à assurer une gestion efficace de leurs ressources budgétaires, ajoute la même source. Concernant les établissements et entreprises publics, le rapport annuel 2025 de la Cour des comptes a mis en relief les résultats de deux opérations de contrôle. La première opération a porté sur la valorisation des produits de la recherche scientifique et technologique par les filiales des centres de recherche à vocation scientifique et technologique, tandis que la seconde a concerné les conditions de gestion du Commissariat national du littoral, précise la Cour des comptes.

R. N.

NOUVEL AN 2026

La Gendarmerie déploie un dispositif spécial

Le dispositif sera déployé pour assurer la sécurité au niveau des lieux de rassemblement et de loisirs, des zones touristiques, des gares ferroviaires et routières, tout en veillant à la fluidité de la circulation et au contrôle des axes routiers.

Le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN), a mis en place un plan sécuritaire préventif à l'occasion du nouvel an 2026, qui coïncide avec les vacances scolaires, en mobilisant tous les moyens humains et matériels pour protéger les personnes et les biens et sécuriser les axes routiers, selon un communiqué des mêmes services rendu public hier. Le dispositif sécuritaire préventif "s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le Commandement de la GN, garantissant notamment une présence sur le terrain pour la préserva-

tion de l'ordre public et la sécurité des usagers de la route", a précisé la même source. Ce plan sécuritaire intervient en cette période de forte circulation des personnes et des véhicules sur les différents axes routiers, et d'affluence de citoyens et de touristes étrangers vers les zones touristiques, les établissements hôteliers et les espaces commerciaux à travers l'ensemble du territoire national, en particulier le Grand Sud. Les unités de la GN, mobilisées dans le cadre de ce plan, assurent la sécurité au niveau des lieux de rassemblement et de loisirs, des zones touristiques, des gares ferroviaires et routières, en veillant à la fluidité de la circulation et au contrôle des axes routiers, notamment dans les agglomérations et aux abords, selon la même source. Le plan comprend également des actions

préventives axées sur la sensibilisation des usagers de la route au respect des règles de conduite, notamment en période d'intempéries. Dans le cadre de l'action de proximité permanente, le Commandement de la GN rappelle qu'il est possible de contacter ses services via les moyens mis à la disposition des citoyens notamment le numéro vert 1055 pour signaler et demander secours et assistance ou pour une intervention en cas de nécessité, ainsi que la page Facebook "Tariki" pour s'informer en temps réel sur l'état des routes, en plus du site électronique des plaintes préalables et de l'information à distance : www.ppgn.mdn.dz. Le Commandement de la GN a adressé ses voeux les plus sincères à l'ensemble des citoyens à l'occasion de la nouvelle année.

F. B.

CAN-2025/ ALGÉRIE 1 - BURKINA FASO 0

Les Verts valident leur billet pour les 8^{es}

La sélection algérienne de football a battu son homologue du Burkina Faso (1-0), en match disputé hier soir, pour le compte de la deuxième journée de la phase de poules de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 (Groupe E).

L'unique but de la rencontre a été inscrit par le capitaine Ryad Mahrez,

sur penalty, à la 23e minute de jeu.

Une courte mais précieuse victoire, qui permet à l'Algérie d'assurer sa qualification en huitième de finale dès cette deuxième journée de la phase de poules.

Dans l'autre match de ce groupe, disputé un peu plus tôt dans l'après-midi, le Soudan avait difficilement dominé la Guinée Equatoriale (1-0), grâce à un but contre son camp de Saul Coco, à la 74e minute de jeu.

A l'issue de cette deuxième journée, la sélection algérienne caracole seule en tête du groupe (E), avec six points, devant le Soudan et le Burkina Faso, ex-aequo à la deuxième place, avec trois points pour chaque nation, au moment où la Guinée Equatoriale ferme la marche, avec zéro point. Lors de la troisième et dernière journée de cette phase de poules, prévue le mercredi 31 décembre, l'Algérie affrontera la Guinée Equatoriale, alors que le Soudan sera opposé au Burkina Faso. Les deux matchs se joueront en même temps, à partir de 17h00.

MAHREZ MEILLEUR BUTEUR DU TOURNOI

Auteur de son troisième but dans la compétition, le capitaine des Verts Riyad Mahrez prend seul la première place du classement des buteurs à l'issue de la 2e journée.

HADJAM INCERTAIN POUR LA SUITE DU TOURNOI

Sorti sur blessure en début de rencontre après une grosse semelle de Sangaré, le latéral gauche international algérien Jaouan Hadjam est très incertain pour la suite de la CAN-2025.

R. S.

SOUS-RIRE

Une chaîne de mensonges et de ragots...

